

# Ovin Québec

- ➔ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**
- AVIS DE CONVOCATION**
- ➔ **L'EXCELLENCE GENOVIS**

- ➔ **ANALYSES DE FOURRAGES**
- ➔ **Classification**
- ➔ **Projet productivité et rendement financier**



# PERFORMANCE RECHERCHÉE ICI



## Un bon départ simple comme 1-2-3!

### 1 COLOSTRUM HEADSTART HICAL

Le colostrum de qualité sert :

- Au transfert d'immunité passive par les immunoglobulines (IgG).
- De source d'énergie en prévention de l'hypothermie.

### 2 LACTOREMPLACEUR OVATION AGNO-CHEVRO

La formulation unique du Ovation Agno-Chevro favorise la formation rapide du caillé, un gage de grande digestibilité pour une meilleure croissance et santé.

- 100 % protéine du lait.
- 100 % sélénium sous forme organique.
- 100 unités/kg de vitamine E.

### 3 ALIMENTS DÉBUT OVATION 19 PRO/OVATION PULP-O-20

- Sources de protéine et d'énergie idéales pour les agneaux.
- 25 % de sélénium sous forme organique.
- Additionnés de vitamines du complexe B indispensables aux pré-ruminants.



Consultez votre expert-conseil La Coop pour un programme complet d'élevage des agneaux et de régie des brebis.



[www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)

  
CENTRE DE FORMATION AGRICOLE  
SAINT-ANSELME

Diplôme d'études professionnelles en  
**PRODUCTION  
OVINE  
EN LIGNE**

INFORMATION ET INSCRIPTION  
Normand Bissonnette  
[normand.bissonnette@cscotesud.qc.ca](mailto:normand.bissonnette@cscotesud.qc.ca)  
418 885-4517 poste 1661  
[www.cfast-anselme.ca](http://www.cfast-anselme.ca)

  
Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

« Une expérience très  
enrichissante et inoubliable. »  
Simon Roy, diplômé  
Ferme Morin Roy, Saint-Georges-de-Windsor

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 \* Télécopieur : 450 674-4415  
www.agneauduquebec.com

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0  
Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247  
info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0  
Téléphone: 418 359-3832\* Télécopieur: 418 359-3172  
semrpq@cepoq.com \* www.semrpq.net

**En page couverture : agneau de la Ferme Lochette, photo FPAMQ**

**Rédacteurs**

David Auclair	Stéphanie Landry
Amina Baba-Khelil	Mélanie Larochelle
Louis Blouin	Hugues Larocque
Marie-Josée Cimon	Gilles Lavoie,
Dany Cinq-Mars	Hélène Méthot
Raphaël Chevalier	Cathy Michaud
Langis Croft	Gaston Rioux
Catherine Element-Boulianne	Antoine Riverin
Michèle De Munck	Cathy Thériault-Landry
Rémy Lambert	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Télécopieur : 450 674-4415  
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

# SOMMAIRE

automne 2015

volume 15, numéro 4

Mot du président   <b>Vers une vision commune pour le développement de l'industrie ovine</b>	04
Mot de la directrice   <b>2014-2015 : le parcours d'une année riche en projets et en événements</b>	07
Avis de convocation   <b>AGA</b>	09
Actualités   <b>À nos moutons !</b>	10
Marché   <b>Ventes des agneaux lourds au Québec • Ventes des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe • Ventes des agneaux en Ontario • Inventaire du troupeau ovin au 1er juillet 2015 au Canada (2013 à 2015) • Programme en innovation et enquête sur les dépenses alimentaires : résumé secteur des viandes</b>	11
Projet   <b>La productivité et le rendement financier, deux concepts interchangeable ?</b>	13
Classification   <b>La classification à votre service</b>	16
Classification   <b>Méthodes de classification de l'agneau à travers le monde</b>	17
Traçabilité   <b>ATQ prend un virage Web avec SimpliTRACE</b>	19
SEMRPQ   <b>Démystifier les pratiques versus les obligations des éleveurs de race pure</b>	20
SEMRPQ   <b>Préjugés à l'égard des moutons d'exposition de type « Américain »</b>	21
PPA   <b>Le programme de paiements anticipés dans le secteur ovin entamait sa septième campagne</b>	22
Nouvelle du CEPOQ   <b>Situation actuelle et question d'avenir. Votre CEPOQ... en chiffres !</b>	23
Formation   <b>Une journée de savoir scientifique pour nos intervenants de la production ovine bien attendue et bien reçue !</b>	26
Alimentation   <b>Comment interpréter les analyses de fourrages ?</b>	27
Alimentation   <b>Des infos pratiques, des trucs concrets. L'analyse de fourrage : un outil de travail !</b>	29
Programme québécois d'assainissement   <b>Tableau Maedi visna</b>	32
Santé   <b>Docteur, j'ai des agneaux qui marchent drôle !</b>	33
Recherche et développement   <b>RamGo... ça vous dit quoi ?</b>	34
Génétique   <b>L'Excellence GenOvis</b>	35
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Calendrier</b>	40

## Vers une vision commune pour le développement de l'industrie ovine



*Nous voici rendus au rendez-vous de l'année qui nous permet d'avoir un aperçu de ce que nous avons accompli et de dresser le portrait des actions réalisées. C'est un moment que j'apprécie car il faut dire que nous tirons notre force de propulsion de nos différentes réalisations et des défis que nous avons su relever.*

Ce fut une année charnière au niveau de la Fédération, et ce, en commençant par le marché qui a connu une bonne progression. En termes de prix, l'agneau lourd transigé par l'Agence de vente en engagement annuel est passé de 8,25 \$/kg en août 2014 à 10 \$/kg en août 2015, soit une hausse de 21 % en un an. Nos négociations aujourd'hui avec les acheteurs se font sur une base régulière

*Ce fut une année charnière au niveau de la Fédération, et ce, en commençant par le marché qui a connu une bonne progression.*

avec des outils qui nous permettent d'avoir des références grâce au projet que nous avons réalisé au cours de l'année. En effet, ce projet nous a permis de travailler sur une formule

de prix basé sur les marchés de références et en fonction de l'évolution des prix des grains et ceux des agneaux d'autres catégories. Un gain apprécié tant par les producteurs que par les acheteurs !

Pour compléter nos connaissances sur le marché, n'oublions pas les deux missions que nous avons réalisées au cours du printemps dernier en Alberta et en Ontario. « *Les voyages forment la jeunesse* » dit le dicton, en ce qui nous concerne, ces deux missions nous ont ouvert la porte de l'instruction qu'aucun livre n'aurait pu faire.

Dans la foulée de nos réflexions avec les autres maillons de la filière et des décisions prises au cours de notre Assemblée générale l'an dernier, nous nous sommes activés afin de réaliser des analyses en lien avec la grille de prix de classification pour inciter les producteurs à livrer des agneaux à l'intérieur de la strate de poids recherchée par le marché. Des scénarios ont été construits sur la base de calculs économiques et d'analyses de revenus de producteurs. Les



*Ainsi, je profite de cette tribune pour vous inviter à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu les 19 et 20 novembre 2015 à Victoriaville. Ce sera le lieu des débats et des prises de décisions en plus de l'information qui sera diffusée à travers les présentations qui seront données.*

divers scénarios ont été présentés à nos principaux acheteurs pour discussion et concertation. D'ailleurs, une consultation sera faite par la Fédération durant cet automne dans le cadre des assemblées régionales. Suite à quoi, nos délégués prendront une décision lors de notre assemblée générale annuelle en novembre prochain.

Le moment sera également opportun pour réfléchir sur la réalisation d'un plan stratégique marketing pour positionner notre produit sur le marché. Le ministère de l'Agriculture n'a pas donné une suite favorable à la réalisation de ce projet. Toutefois, en tant que visionnaires, nous devrions faire une réflexion visant à mettre en place une stratégie pour répondre aux besoins changeants de la demande et nous donner les moyens nécessaires afin d'atteindre nos objectifs.

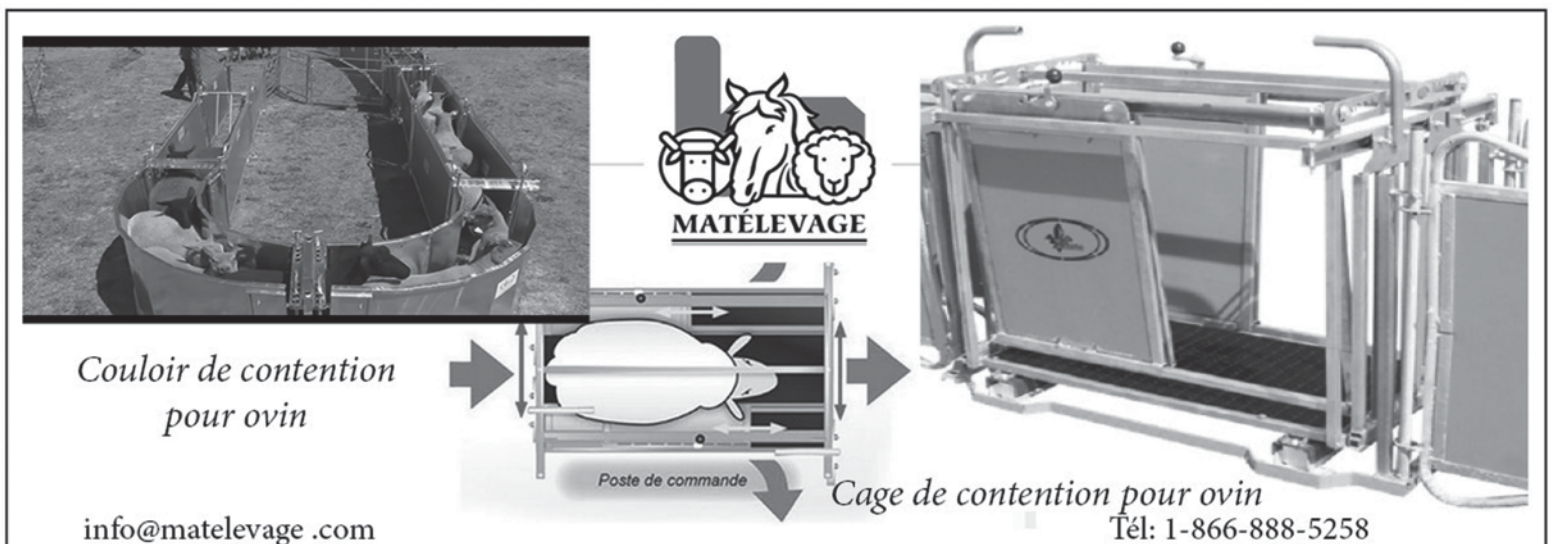
Au cours de l'année, la Fédération a également réfléchi sur le dossier de l'accès au marché. Il y a quelques années, l'exercice avait été fait en termes de mise en place de parts de production. À l'issue de l'AGA de l'an dernier, la Fédération avait reçu le mandat de proposer un mécanisme permettant d'assurer cet accès aux producteurs d'agneaux lourds à travers le Règlement existant en tenant compte de certains critères tels que la régularité et la fiabilité au niveau de l'approvisionnement. À cet égard, une consultation sera également réalisée en régions et un vote devra être pris lors de notre prochaine assemblée.

En somme, des sujets importants avec des enjeux de taille qui seront discutés cette année. Les analyses réalisées ont été faites avec beaucoup de rigueur pour nous permettre de prendre les résolutions les plus appropriées. Alors, soyons en action plutôt qu'en réaction et donnons-nous une vision commune pour le développement de notre industrie !

Ainsi, je profite de cette tribune pour vous inviter à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu les 19 et 20 novembre 2015 à Victoriaville. Ce sera le lieu des débats et des prises de décisions en plus de l'information qui sera diffusée à travers les présentations qui seront données.

*En espérant vous y rencontrer en grand nombre, je vous souhaite une très belle saison automnale.*

*Lucien Gault*



The advertisement for MATELEVAGE features a central logo with a cow, horse, and sheep, and the text "MATELEVAGE". To the left is a photograph of a sheep in a "Couloir de contention pour ovin" (sheep containment chute). To the right is a photograph of a "Cage de contention pour ovin" (sheep containment cage). A diagram in the center shows a sheep being moved from the chute into the cage, with a "Poste de commande" (control station) indicated by an arrow. The contact information "info@matelevage.com" and "Tél: 1-866-888-5258" is provided at the bottom.

Un cadeau de logiciel BerGère pour son 6<sup>ième</sup> anniversaire

# BerGère Mobile PC

Une nouvelle application gratuite<sup>(1)</sup> sur tablette tactile Windows pour toutes vos saisies de données en bergerie.



Interface avec tous les bâtons de lecture Bluetooth en mode clavier virtuel.  
Une alternative peu dispendieuse au Workabout PSION avec encore plus de fonctions.

## Deux nouveaux lecteurs Bluetooth de poche à bas prix:

**SL-1342BT :** Lecteur sans fenêtre de lecture. Lecture continue ou par bouton poussoir avec chargeur AC, 200 \$<sup>(2)</sup>

**CY-152RHBT :** Lecteur avec fenêtre de lecture, lecture par bouton poussoir, alimentation par piles AA, 225 \$<sup>(2)</sup>



(1) Abonnement au logiciel BerGère requis.

(2) Nécessite le logiciel BerGère connect (60 \$) pour raccordement à BerGère Mobile PC. Voir le site [www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com) pour les spécifications requises concernant la tablette. Des frais uniques de manutention et de poste sont applicables sur BerGère Mobile PC.



## 2014-2015 :

### le parcours d'une année riche en projets et en événements

*À chaque année et à pareille date, nous profitons de cette tribune pour marquer une pause afin de faire ressortir les faits saillants de l'année. Dans cet article, nous reviendrons sur les principaux éléments qui ont caractérisé les marchés et nous traiterons brièvement des dossiers et des projets menés par la Fédération.*

#### Rétrospective sur les marchés

Le marché des viandes en général a pris son essor cette année avec une embellie intéressante pour les éleveurs. Ce marché a entraîné dans son sillage une dynamique dont la viande ovine a profité. Outre cette question, il faut dire que les cours des agneaux ont également été tirés vers le haut pour des raisons structurelles liées à une offre mondiale limitée face à une demande qui s'est relativement maintenue stable. En Océanie (Nouvelle-Zélande et Australie) deux phénomènes expliquent le recul des abattements d'agneaux, la conversion d'une partie des éleveurs ovins vers la production de lait et l'épisode de sécheresse à la fin de l'année 2014.

Statistique Canada révèle que l'inventaire du cheptel ovin au Canada au 1<sup>er</sup> juillet a connu un recul de 2 % en 2015 par rapport à 2014 et de 5 % par rapport à 2013. Cette tendance

*Pour ce qui est agneaux lourds, le volume transigé par le biais de l'Agence de vente a reculé de 6,5 % avec un raffermissement de 21 % du prix en engagement annuel en 2014-2015 par rapport à l'année précédente.*

s'est d'ailleurs exprimée au niveau de l'offre qui a reculé sur les divers marchés. Dans l'Ouest canadien, la même source rapporte un recul de 4,4 % du volume d'agneaux de moins d'un an transigés en 2015 par rapport à 2014.

En Ontario, le nombre d'agneaux de catégories léger et lourd transigés a reculé respectivement de 10 et 12 % entre 2014-15 et 2013-14. Les prix quant à eux, se sont raffermis de 28 % et 24 % pour les mêmes périodes et les mêmes catégories.

Au Québec, le prix des agneaux légers

a évolué de 24 % entre 2014-15 et 2013-14 pour un volume en hausse de 2 %. Pour ce qui est agneaux lourds, le volume transigé par le biais de l'Agence de vente a reculé de 6,5 % avec un raffermissement de 21 % du prix en engagement annuel en 2014-2015 par rapport à l'année précédente.

#### Résumé des divers dossiers

Au cours de l'année, la Fédération a initié des travaux avec les divers acheteurs afin de mettre à jour la Convention sur la mise en marché des agneaux lourds. Plusieurs dispositions de la Convention ont été revues afin de simplifier leurs applications au niveau de l'Agence de vente. La Régie des marchés agricoles a homologué la Convention après avoir entendu la Fédération en séance publique. Face à cela, la Fédération est en attente d'approbation du Règlement de vente en commun des agneaux lourds par la Régie afin de rendre compatibles les deux outils de mise en marché.

Par ailleurs, la Fédération s'est penchée sur l'orientation à donner au dossier des parts de production et l'accès au marché des agneaux lourds. Les résultats seront présentés dans le cadre de la tournée provinciale alors que les délégués réunis en assemblée générale en novembre prochain devront décider du mécanisme à adopter afin de répondre à cette question.



La Fédération a participé à divers dossiers avec l'UPA tels que les travaux de réflexion sur l'amélioration des programmes sur la sécurité du revenu. Les recommandations déposées auprès du ministre de l'Agriculture par le groupe de travail dont l'UPA fait partie, et celles directement liées à l'ASRA ont trait : au chevauchement entre les programmes en limitant les arri-mages, l'admissibilité au programme des prélevés liés à la recherche et la promotion et l'ajustement de la rémunération de l'exploitant.


À l'instar d'autres affiliés, la Fédération a également été sollicitée par l'UPA afin de réaliser une analyse multisectorielle des enjeux de l'établissement agricole dans le secteur ovin. Suite à cela, un mémoire a été déposé dans le

*Pour étoffer davantage l'information liée au marché, la Fédération n'a pas lésiné sur les moyens et a réalisé deux missions de grand intérêt en Alberta et en Ontario.*

cadre de la consultation qui avait été initiée par le ministre de l'Agriculture afin d'examiner la question de la relève agricole au Québec.

### Aperçu sur les projets

En collaboration avec le CEPOQ, la Fédération a initié et appuyé plusieurs projets liés à la qualité de la viande, la sélection génétique pour la viande et le lait et l'efficacité du travail dans les entreprises. De plus, la Fédération a poursuivi les travaux sur l'étude de l'harmonisation de la mise en marché

des trois catégories d'agneaux. Un article avait été publié à ce sujet au cours de l'édition estivale et les principaux résultats seront présentés à l'assemblée générale annuelle en novembre prochain. Pour étoffer davantage l'information liée au marché, la Fédération n'a pas lésiné sur les moyens et a réalisé deux missions de grand intérêt en Alberta et en Ontario. Enfin et non des moindres, la question de la grille de prix et de classification des agneaux lourds a retenu toute l'attention de la Fédération et des acheteurs. La question est complexe et requiert une analyse approfondie car, en même temps qu'elle veut répondre au besoin du marché, elle touche l'équilibre financier des producteurs. 

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure  
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure : ISM moyen des 310 femelles = 6.51 (90 %) de la race
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



*Au plaisir de vous rencontrer*

635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2J 0K4  
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

**Nous sommes la clé de votre réussite!**

## Ferme Bernier Campbell Inc.

Éleveur de moutons Dorper de race pure  
évalués sur GenOvis - Meadi visna statut OR

Béliers de lignées australiennes disponibles :  
AMARULA, KAYA et DELL



*Qualité bouchère | Fertilité  
Désaisonnée | Robuste*

Béliers terminaux disponibles  
Pour obtenir de plus amples détails contactez-nous :

[berniercampbell@videotron.ca](mailto:berniercampbell@videotron.ca)

[www.fermeberniercampbell.com](http://www.fermeberniercampbell.com)

Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051

# AVIS DE CONVOCATION

Assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec  
et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

À tous les producteurs d'ovins du Québec et aux membres des syndicats régionaux affiliés à la Fédération

Madame, Monsieur,

Nous vous convoquons par la présente aux assemblées générales annuelles, lesquelles se tiendront aux dates, lieu et heures suivants :

**Dates :** 19 et 20 novembre 2015

**Horraire:**

**AGA du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec**

- 19 novembre : 13 h 30 (inscription : 12 h 30)
- 20 novembre : 9 h

**AGA de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

- 20 novembre : 15 h 30 (à la suite de l'assemblée du plan conjoint)

**Lieu :** Hôtel Le Victorin

**Coordonnées :** 19, boul. Arthabaska Est,  
Victoriaville (Québec) G6T 0S4  
819 758-0533

Les délégués devront se prononcer, entre autres sur deux sujets d'importance, soit l'accès au marché et attribution des engagements annuels dans l'agneau lourd ainsi que sur la grille de prix et de classification des agneaux lourds. Vous trouverez ci-après, les projets d'ordre du jour de ces assemblées.

## Jeudi, le 19 novembre 2015

### Assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec

12 h 30		Inscription des délégués et invités
13 h 30	1.0	Ouverture de l'assemblée
13 h 35	2.0	Élection du président d'assemblée
13 h 40	3.0	Lecture et adoption de l'avis de convocation
13 h 45	4.0	Lecture et adoption des règles et procédures d'assemblée
13 h 50	5.0	Nomination des scrutateurs
13 h 55	6.0	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
14 h 00	7.0	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée des producteurs visés par le plan conjoint, 2014
14 h 10	8.0	Message du président de la FPAMQ
14 h 30	9.0	Adoption du rapport des activités 2014-2015

15 h 00	10.0	➤ Présentation de l'étude sur l'harmonisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux et détermination d'un outil de référence pour le calcul d'un prix objectif des agneaux lourds transigés au Québec – Forest Lavoie Conseil
		➤ Présentation du dossier de la grille de prix et de classification des agneaux lourds – Forest Lavoie Conseil
16 h 00	11.0	Étude et adoption des résolutions
17 h 30	12.0	Finances de la FPAMQ
17 h 30	12.1	Lecture et approbation du rapport financier 2014-2015
17 h 30	12.2	Nomination des auditeurs pour l'année financière 2015-2016
17 h 30	12.3	Présentation du budget pour l'année financière 2015-2016
17 h 30		Heure limite pour le dépôt de nouvelles résolutions
18 h 30		Ajournement
18 h 30		Cocktail

## Vendredi, le 20 novembre 2015

9 h 00		Reprise des travaux
9 h 05	13.0	Présentation du dossier <i>Accès au marché et attribution des engagements annuels dans l'agneau lourd</i>
10 h 00	14.0	Étude et adoption des résolutions
11 h 00	15.0	Mot du 1 <sup>er</sup> vice-président de l'UPA
12 h 00		Ajournement pour le dîner
Dîner		
13 h 00	16.0	Étude et adoption des résolutions
15 h 30	17.0	Levée de l'assemblée

### Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

15 h 30	1.0	Ouverture de l'assemblée
15 h 35	2.0	Élection du président d'assemblée
15 h 40	3.0	Lecture et adoption de l'avis de convocation
15 h 45	4.0	Lecture et adoption des règles et procédures d'assemblée
15 h 50	5.0	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
15 h 55	6.0	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la FPAMQ 2014
16 h 00	7.0	Étude et adoption des résolutions
16 h 15	8.0	Lecture et approbation du rapport financier 2014-2015
16 h 30	9.0	Nomination des auditeurs pour l'année financière 2015-2016
16 h 40	10.0	Levée de l'assemblée



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

*Comptant sur votre présence et votre participation, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.*

Le 19 octobre 2015

Amina Baba-Khelil, agr. M. Sc  
Directrice générale



## Agence de vente des agneaux lourds

### Homologation de la Convention

La Convention sur la mise en marché des agneaux lourds a été homologuée, le 24 août dernier, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec après avoir entendu la Fédération en séance publique.

*Le texte complet de la Convention est disponible sur le site Internet [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com), sous l'onglet Agence de vente.* ■

### Encan spécialisé

L'encan spécialisé tenu dans le cadre de la fête du Béliet (*Aïd al Aldha*) a eu lieu mardi le 22 septembre à l'encan de St-Hyacinthe. Au total, 3 749 agneaux lourds y ont été transigés, pour un prix moyen de 2,02 \$/lb vif. Le prix moyen obtenu cette année a suivi une tendance à la baisse étant donné la forte augmentation de 66 % du volume offert. ■

## CEPOQ

### Webinaires en génétique

#### À ne pas manquer cet automne !

Depuis sa mise en ligne en 2011, le programme d'évaluation génétique GenOvis ne cesse de se développer et de s'améliorer afin de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs. De nombreuses améliorations ont été apportées au programme et d'importants développements sont à venir pour 2015-2016.

Afin d'accompagner et de mieux préparer l'industrie ovine canadienne à ces changements, l'équipe génétique du CEPOQ prépare actuellement une **série de webinaires francophones et anglophones traitant de divers sujets liés à la génétique et au programme GenOvis en ligne qui seront offerts à l'automne 2015**. Ces formations seront proposées à tous les éleveurs, producteurs et intervenants désirant approfondir leur connaissance en génétique.

#### Webinaires incluant :

- *Démonstration du module d'accouplements et de ses nouveautés;*
- *Trucs et astuces optimisant la sélection avec le module d'accouplements;*
- *Présentation du tout nouveau module de traçabilité rapide et efficace;*
- *Les notions de base pour optimiser le progrès génétique;*
- *Et bien plus encore...*

*Les détails concernant les dates et les coûts vous seront transmis prochainement par le biais du bulletin électronique.* ■

### Formation

Vous désirez recevoir l'information sur toutes les activités de formation (webinaires, ateliers, conférences, etc.) et événements (Pique-nique ovin provincial, tournée provinciale, JRPO) organisés par le CEPOQ ? Inscrivez-vous à notre bulletin électronique VOTRE CEPOQ EXPRESS disponible en version électronique !

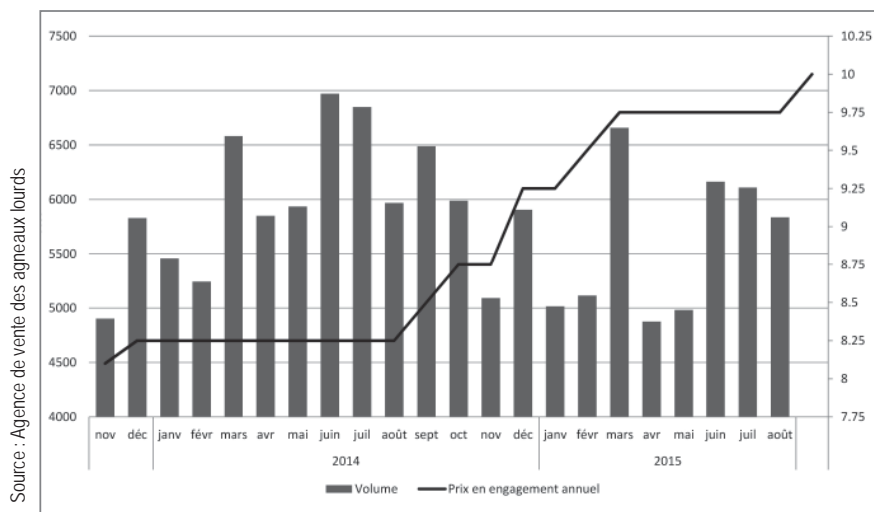
*Inscrivez simplement votre courriel sur notre site Internet à [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com) dans la section Bulletin électronique.* ■

### Offre de service du CEPOQ pour les vétérinaires praticiens

Le CEPOQ déploie présentement une offre de service pour vos vétérinaires praticiens concernant la **location de l'équipement nécessaire à la réalisation d'inséminations artificielles par laparoscopie ainsi que les services d'une technicienne d'expérience pour l'accompagner**. Également, un service **d'évaluation de la qualité de la semence à la ferme** sera aussi offert à la demande du praticien (ex.: évaluation post-vasectomie, validation de la qualité de semence d'un bélier en préparation de saillies).

*Questionnez votre vétérinaire et invitez-le à communiquer avec Gaston Rioux m.v. au 418-856-1200 poste 231 ou par courriel [gaston.rioux@cepoq.com](mailto:gaston.rioux@cepoq.com) pour obtenir plus d'information.* ■

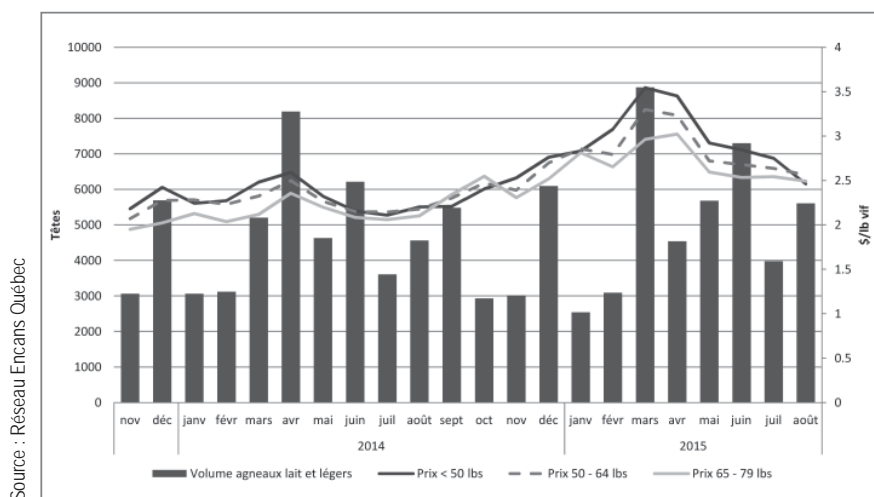
## Ventes des agneaux **lourds** au Québec



Le volume d'agneaux lourds commercialisé à l'Agence de vente durant les 8 premiers mois de l'année a diminué de 8,4 % en 2015 par rapport à 2014. Il a totalisé près de 45 000 têtes. La diminution du volume mensuel a été plus accentuée au mois d'avril pendant la période de pâques (-17 %) et au mois de mai (-16 %), des mois où l'offre était insuffisante pour répondre à la demande. La demande a été moins vigoureuse par la suite pendant les mois d'été.

Du côté du prix, celui-ci est resté stable au cours de l'été 2015 après les périodes d'augmentation progressives de septembre 2014 à mars 2015. Une augmentation du prix pour la période d'automne a été négociée avec les acheteurs en vue de la forte augmentation de la demande prévue pour le mois de décembre et la période des Fêtes. ■

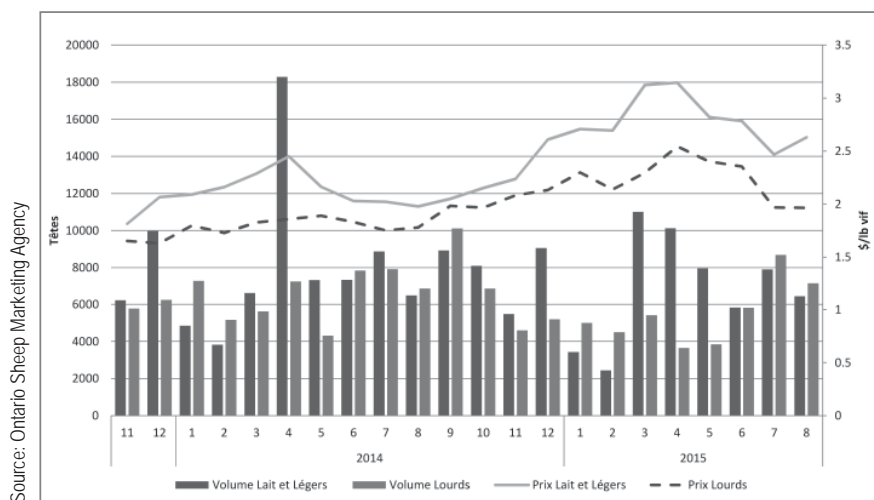
## Ventes des agneaux **de lait et légers** à l'encan de St-Hyacinthe



Le prix moyen des agneaux de lait et légers a connu une tendance à la hausse jusqu'en mars-avril, atteignant les 3,25 \$/lb vif. Cependant, les prix des mois suivants ont connu une tendance à la baisse pour se situer aux environs 2,50 \$/lb vif au mois d'août.

Malgré l'augmentation de près de 19 % du volume mis en marché durant les mois de mai à août 2015 par rapport à 2014, le prix a été en moyenne de 22 % supérieur en 2015 pour la même période. Le volume d'agneaux légers ayant transité à l'encan s'élève à 42 548 agneaux pour les 8 premiers mois de l'année 2015 tandis qu'il était de 38 582 pour la même période en 2014. ■

## Ventes des agneaux **en Ontario**



Durant les huit premiers mois de l'année, le volume d'agneaux lourds transigés dans les encans en Ontario a connu une diminution de 15 % par rapport à l'année précédente. Du côté des agneaux légers, la diminution est similaire, soit près de 13,2 %. La réduction du nombre d'agneaux mis à l'enchère s'est maintenue jusqu'au mois d'août pour toutes les catégories d'agneaux, ce qui a fait augmenter et soutenu le prix des agneaux légers au-dessus du sommet 2014 de 2,45 \$/lb vif enregistré lors de la période de Pâques. La hausse globale de prix pour les huit premiers mois de 2015 est de 30 % pour le léger et 24 % pour le lourd. Depuis les sommets du prix atteints au printemps, les prix ont été baissiers au cours de l'été, en accord avec la tendance des dernières années. ■

## Inventaire du troupeau ovin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 au Canada (2013 à 2015)

Selon les données de Statistique Canada, le cheptel ovin canadien a connu, au 1<sup>er</sup> juillet, une diminution de près de 5 % entre 2013 et 2015. Le nombre de brebis a également diminué de 3 % pour cette période. Le scénario est le même pour l'ensemble du pays qui a connu des diminutions au niveau du cheptel. Le Québec a quant à lui, connu une faible diminution selon cette même source puisque son cheptel total ainsi que le nombre de brebis ont diminué d'un peu plus de 1 %. ■

Source : Statistique Canada

	Total troupeau (Milliers de têtes)			Totale brebis (Milliers de têtes)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
<b>Canada</b>	<b>1 125,9</b>	<b>1 096,8</b>	<b>1 074,3</b>	<b>566,1</b>	<b>559,8</b>	<b>549,5</b>
<b>Est</b>	<b>660,9</b>	<b>644,8</b>	<b>635,3</b>	<b>353,9</b>	<b>351,4</b>	<b>343,9</b>
Atlantique	47,1	47,3	46,2	21,9	21,8	21,6
<b>Québec</b>	<b>263,0</b>	<b>262,0</b>	<b>260,0</b>	<b>150,0</b>	<b>149,5</b>	<b>148,2</b>
Ontario	350,8	335,5	329,1	182,0	180,1	174,1
<b>Ouest</b>	<b>465,0</b>	<b>452,0</b>	<b>439,0</b>	<b>212,2</b>	<b>208,4</b>	<b>205,6</b>
Manitoba	76,0	72,0	70,0	35,0	33,8	34,0
Saskatchewan	126,0	123,0	119,0	59,5	59,0	57,0
Alberta	204,0	200,0	195,0	91,4	90,2	89,4
Colombie-Britannique	59,0	57,0	55,0	26,3	25,4	25,2

## Programme en innovation et enquête sur les dépenses alimentaires : résumé secteur des viandes

Statistique Canada met à la disposition du public un outil qui permet de connaître les dépenses alimentaires détaillées par catégorie de produit, des ménages de chacune des provinces canadiennes. Voici quelques points culminants concernant le secteur des viandes au Canada et au Québec entre 2010 et 2013 publiés en 2015.

Globalement, les dépenses entre 2010 et 2013 sont restées stables, tout comme le niveau des dépenses entre les Canadiens et les Québécois est demeuré similaire. L'enquête montre que la majorité des dépenses alimentaires se font en magasin, soit 75 % pour les Québécois en 2013 et 72 % pour les Canadiens, le reste des dépenses sont faites au restaurant. L'agneau entre dans la catégorie « Autres viandes et volailles » (autre que le bœuf, volaille et porc). La consommation de cette catégorie achetée en magasin tend à augmenter très légèrement en 2013. ■ Source : Statistique Canada

### Enquête sur les dépenses annuelles des ménages, dépenses alimentaires détaillées au Canada et au Québec, dépenses globales, secteur viande et restaurant (dollars).

Catégorie	Canada				Québec			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Dépenses alimentaires	7 823	7 795	7 739	7 980	7 434	7 483	7 770	7 990
Aliments achetés au magasin	5 693	5 588	5 572	5 754	5 586	5 504	5 790	6 013
Viande	1 026	1 017	1 038	1 043	1 028	1 015	1 110	1 110
Bœuf	255	274	262	259	306	345	315	382
Porc	118	109	108	113	114	104	113	127
Volaille	254	226	246	263	224	181	197	204
Autres viandes et volaille	25	27	25	28	25	21	24	25
Produits de viande transformée	375	381	397	380	359	363	460	372
Saucisses et saucisses fumées	67	69	67	73	71	64	64	63
Autres préparations à base de viande	109	118	115	117	88	99	122	115
Autres préparations à base de viande (congelées ou prêtes à manger ou à cuire)	98	106	104	105	75	82	106	98
Repas au restaurant	1 873	1 939	1 899	1 971	1 687	1 807	1 816	1 799

## La **productivité** et le **rendement financier**, deux concepts interchangeables ?

*Être productif, voilà ce que plusieurs entreprises recherchent et ils ont bien raison. Obtenir le plus de produits avec le moins d'intrants possible devrait assurer une performance financière optimale, mais en est-il toujours ainsi ?*

Le secteur agricole a dû, au cours des dernières années, accroître sa performance afin de demeurer compétitif face aux produits étrangers et satisfaire un consommateur toujours à la recherche de produits de qualité, à un prix qui lui convienne. Ainsi, avec les années, on a vu se développer plusieurs analyses de performance des entreprises agricoles. Ces analyses sont souvent basées sur des mesures de productivité. Dans le secteur de l'agneau par exemple, on parle de kilogrammes vendus par brebis (kg/brebis). Ainsi, on dira que plus le nombre de kilogrammes vendus par brebis est

élevé, plus une entreprise sera productive. Il s'agit ici d'une productivité partielle, car on attribue à un seul intrant, c'est-à-dire la brebis, la production totale obtenue de l'entreprise. Or, l'entreprise utilise plusieurs types d'intrants pour obtenir ses produits, entre autres, de la machinerie, des équipements, de la moulée, des fourrages, etc. La question est maintenant de savoir si une forte productivité partielle amène toujours une bonne performance financière.

Pour répondre à cette question, il nous faut introduire la notion de rendements d'échelle. Dans

tout processus de production, en production ovine comme toute autre production, lorsque les rendements sont faibles et que l'on commence à utiliser un intrant quelconque pour stimuler la production, on aura dans la plupart des cas, un impact positif très important sur la quantité produite au début, c'est ce que l'on appelle les rendements d'échelle croissants. Cependant, au fur et à mesure que l'on poursuit l'utilisation de cet intrant, les rendements vont continuer à croître, mais de façon moins importante qu'au début, ce sont les rendements d'échelle décroissants. À un certain niveau d'utilisation de l'intrant, on peut même avoir une baisse de la quantité produite. À cause de ce phénomène, la productivité de cet intrant ne sera pas constante. On peut aussi montrer que le profit obtenu sera fort différent selon le niveau de productivité visé.

L'implication est importante car dans un groupe d'entreprises si on utilise un critère de



productivité partielle tel que le nombre de kilogrammes par brebis produits pour classer les entreprises de la plus performante à la moins performante, on risque d'obtenir des entreprises dites « *performantes* » avec des résultats financiers moindres que celles qui sont classifiées « *non performantes* » d'un point de vue productif.

Pour étayer le cas, nous avons utilisé un échantillon de 40 entreprises ovines pour lesquelles nous avons calculé la productivité en termes de kilogrammes de produits par brebis et les avons classifiées de la plus performante à la moins performante. Puis nous avons utilisé trois mesures de performance financière très connues en finance, soit : le rendement de l'actif, la rentabilité financière et la marge brute (par brebis). Nous avons par la suite créé deux groupes d'entreprises, les 13 entreprises les plus performantes d'un point de vue du nombre de kilogrammes de produits par brebis (productivité) et les 27 autres moins performantes. En utilisant le classement selon la productivité, on obtient pour les 13 entreprises de tête un rendement de l'actif de 0,12 (12 %), une ren-

**Tableau 1 :** Performance des 13 premières entreprises (sur 40) selon divers critères techniques et financiers

	R.A.	Rtb.F.	Marge
Classement Kg/brebis	0,12	0,23	148 \$
Classement R.A.	0,15		
Classement Rtb.F.		0,41	
Classement Marge			163 \$

tabilité financière de 0,23 (23 %) et une marge par brebis de 148 \$. C'est ce que montre la première ligne du **tableau 1**.

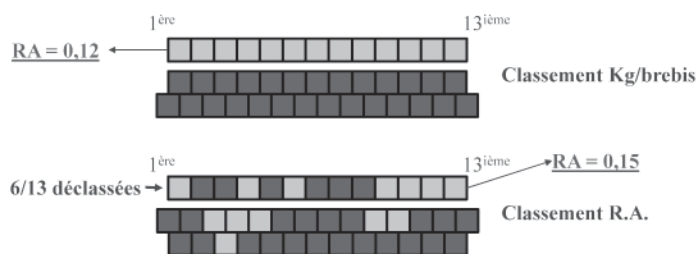
Si le classement selon la productivité assure du même coup un profit maximal, nous devons en principe obtenir les mêmes résultats avec le classement des entreprises selon l'un ou l'autre des critères financiers. Prenons par exemple le rendement de l'actif. Si l'on classe les 40 entreprises selon leur performance financière (rendement de l'actif) et que l'on considère les 13 plus performantes, on obtient alors un rendement de l'actif moyen des 13 plus performantes de 0,15 (15 %) tel qu'illustré au tableau 1, ce qui est significativement plus élevé que le rendement obtenu avec le classement selon la productivité (0,12).

Nous pouvons refaire le même exercice avec la rentabilité financière ou avec la marge par brebis et les résultats sont identiques (voir **tableau 1**). Nous obtenons une rentabilité financière de 41 % avec un classement selon ce critère, comparativement à 23 % selon le classement de la productivité (différence statistiquement significative). De même, nous obtenons une marge par brebis de 163 \$ avec un classement selon ce critère comparativement à 148 \$ selon le critère de productivité (différence statistiquement significative).

Ces résultats montrent que le classement selon le critère de productivité n'assure pas que les entreprises dites performantes (les 13 premières dans notre cas) sont celles qui obtiennent les meilleures performances financières. Pour illustrer ce point, il nous suffit d'observer la **figure 1**. Dans la partie supérieure de la figure, les 40 entreprises sont positionnées selon leur niveau de productivité, les 13 premières étant identifiées comme les plus performantes (en gris pâle) et ces dernières ont un rendement de l'actif moyen de 0,12. Les 27 autres entreprises dites moins performantes sont illustrées en gris foncé et occupent les positions 14 à 40 sur la figure.



**Figure 1 :** Illustration du positionnement des 13 premières entreprises (sur 40) selon le critère de productivité (kilogrammes par brebis) et selon le rendement de l'actif




La partie inférieure de la **figure 1** montre le positionnement des mêmes entreprises, mais cette fois en utilisant le critère du rendement de l'actif. On voit très clairement que certaines entreprises qui étaient classées les plus performantes d'un point de vue de la productivité ont été « déclassées » lorsqu'on utilise le rendement de l'actif. Au total, 6 entreprises sur 13 ont été déclassées et se retrouvent désormais dans le groupe des

moins performantes si l'on considère leur rendement financier. La même conclusion est obtenue lorsqu'on utilise la rentabilité financière ou la marge par brebis.

Ces résultats illustrent de façon très pratique ce que nous avons décrit au début de cet article, c'est-à-dire que la maximisation de la productivité n'implique pas nécessairement la maximisation des profits. L'implication est impor-

tante. En effet, en utilisant un critère de productivité partielle tel celui du nombre de kilogrammes de produits par brebis comme critère de performance, on risque de conduire certaines entreprises performantes d'un point de vue financier vers des actions qui les rendront plus vulnérables financièrement. Ainsi, si l'on choisit un critère de productivité comme mesure de performance, on doit être prudent et effectuer les analyses appropriées.

Une fois les concepts bien saisis, il est clair que nous devons nous questionner sur nos façons d'intervenir. Nous avons intérêt à nous préoccuper davantage de la situation financière des entreprises que de l'amélioration de performance technique (ex. : kg d'agneau produit/brebis).

Concrètement, il devient incontournable d'expliquer les concepts de production et de profit tant aux producteurs qu'aux intervenants du secteur. Il faudra définir et utiliser des paramètres d'efficacité pertinents pour la réalisation d'analyse de groupe, ainsi que pour l'identification des modèles d'entreprises à suivre afin de soutenir l'industrie ovine sous tous ses angles. 



### Remerciement

Un merci tout particulier au CECPA, pour nous avoir donné accès aux données pertinentes, de même qu'à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et au Centre d'expertise en gestion agricole pour leur appui à la réalisation de cette étude.

## La classification à votre service

*Le travail de classification des carcasses est un maillon important de la chaîne de commercialisation des agneaux lourds. Cette étape permettant d'évaluer la qualité des carcasses a des répercussions directes sur la valeur des agneaux payés aux producteurs et vendus aux acheteurs. Les résultats de classification permettront aussi d'orienter la régie de production pour livrer des agneaux correspondant à la demande du marché et faciliteront les décisions des acheteurs quant au marché ou au type de transformation à laquelle sera destinée chacune des carcasses.*

**T**ouchant directement le portefeuille, l'objectivité des résultats de classification est ainsi essentielle. Avec les technologies actuelles disponibles à la ferme, il n'est pas possible de prédire exactement quel poids carcasse aura un animal vivant, quelle quantité de gras retrouvera-t-on sur l'animal au millimètre près ou quelle conformation se cachera sous la laine et la peau des animaux sur pattes. Même quand on a l'œil, il n'est pas rare d'avoir une surprise ou deux dans un lot d'agneaux. Ce défaut de prévisibilité génère son lot de doutes alors que le travail du classificateur n'est pas à l'abri de la critique.

**En 2014, la proportion des agneaux lourds classifiés a atteint plus de 93 %.**

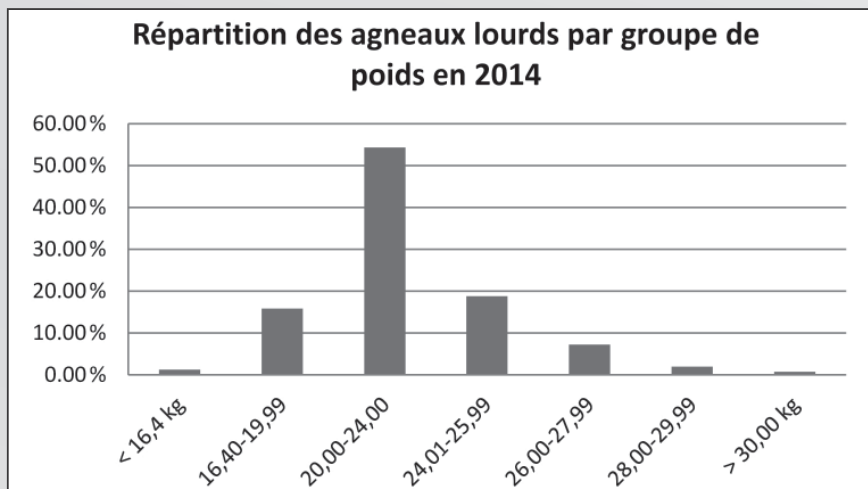
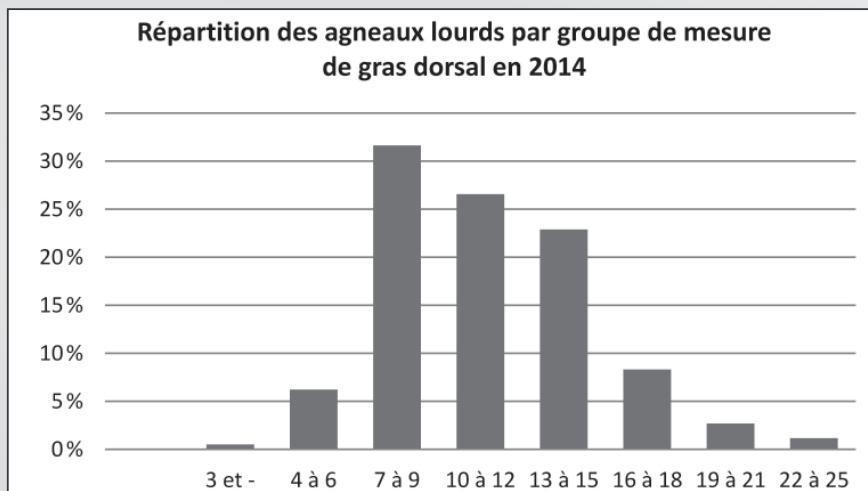
Afin de s'assurer de la rigueur, de la reproductibilité et de la justesse du processus, la Fédération a mis en place un système de supervision et d'audits des classificateurs. Au printemps 2014, un fin connaisseur du milieu de l'abattage a été engagé pour suivre le travail des classificateurs et des abattoirs. Depuis juin 2014, le superviseur audite les classificateurs et les accompagnent dans leur travail périodiquement, soit à tous les trois mois ou plus souvent selon les besoins.

Ainsi, un total de 32 audits a été réalisé pour aiguiller le travail des classificateurs dans les 7 principaux abattoirs d'agneaux lourds de la province au cours des 14 derniers mois. De plus, la Fédéra-

tion fait un suivi des données de classification afin de vérifier la régularité des résultats.

Il est indéniable que l'activité de classification nécessite rigueur et sérieux, et la Fédération veille à ce que ces qualités soient de mise.

**Un coup d'œil sur les données 2014** | En 2014, près de 88 % des agneaux lourds classifiés ont obtenu une mesure de gras dorsal entre 4 et 15 mm. Près de 95 % des agneaux ont obtenu une note de conformation globale de 3 ou plus.



# Méthodes de classification de l'agneau à travers le monde

Le présent article résume la revue de littérature des différents systèmes de classification effectuée dans le cadre du **Projet d'amélioration et d'harmonisation de la qualité des carcasses d'agneaux lourds du Québec** réalisé en 2014.

L'Agence de vente des agneaux lourds a été mise en place en 2007. Depuis ses débuts, elle est responsable de superviser la classification de toutes les carcasses d'agneaux lourds commercialisées au Québec. À ce jour, plus de 500 000 agneaux lourds ont ainsi été classifiés.

Une étude a été réalisée afin de mieux connaître les systèmes de classification de pays ou zones en raison de leur influence sur le commerce international et le marché québécois. Les systèmes sélectionnés dans le cadre de l'étude sont : le **Canada**, les **États-Unis**, l'**Union européenne**, l'**Australie** et la **Nouvelle-Zélande**.

## Canada

Environ 500 000 ovins sont abattus par année au Canada (à l'exception du Québec).

Le standard de classification canadien est basé sur des paramètres comprenant : l'âge, la conformation et la mesure de gras dorsal. Le système de classification vise à fournir une indication de la qualité et du rendement de la carcasse. La classification nécessite les services de classificateurs. Ce système a servi de base au développement du système de classification du Québec. Les définitions servant à l'évaluation de la conformation des carcasses sont similaires à celles du Québec. La méthodologie de prise de mesure de gras dorsal est identique à celle du Québec. Elle est effectuée à l'aide d'une règle graduée en millimètres insérée dans la carcasse à 11 cm de la médiane dorsale sur la 12<sup>e</sup> côte.

Le classificateur établit la catégorie d'âge de l'animal à classer. Il juge la conformation et la couleur de la couverture de gras de la carcasse. Il prend une mesure manuelle du gras dorsal.

## États-Unis

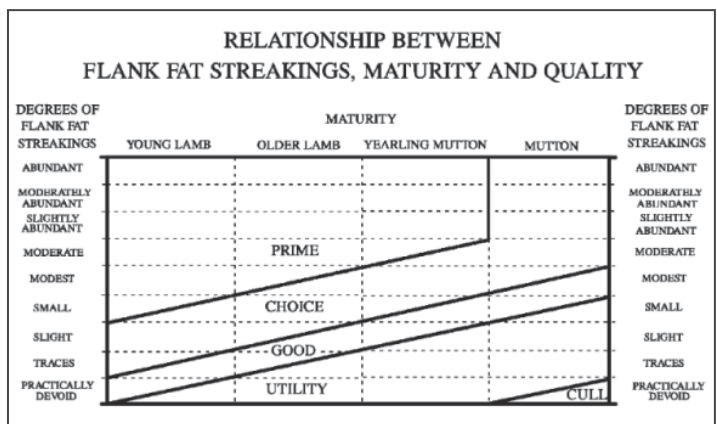
Près de 2 millions de têtes par année sont abattues (2,3 M en 2013) aux États-Unis.

La classification des carcasses d'agneaux est sous la juridiction du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA). Les standards de classification actuels ont été éta-

blis en 1992. Ces standards sont utilisés tant dans les établissements de juridiction fédérale que dans les abattoirs sous juridiction des États.

Les agneaux commercialisés aux États-Unis utilisent les deux critères suivants : la maturité et la qualité pour fixer la catégorie de produit. À cette catégorie, s'ajoute la classe de rendement. Ces critères sont utilisés autant lors de ventes au poids vif que sur base carcasse pour classer l'agneau.

Tableau 1 : Catégorisation des carcasses d'ovins USDA (anglais)



La grille ci-joint permet de déterminer la catégorie de l'agneau. La mesure de gras dorsal vient ensuite ajouter une note de 1 (très maigre) à 5 (très grasse). Le marché américain recherche des agneaux de catégories Prime et Choice avec une note de gras entre 2 et 4.

Source : United State Department of Agriculture (USDA)

## Europe

L'Union européenne a abattu plus de 40 millions de têtes en 2014 (estimation).

Le système de classification EUROP a été adopté en 1992 dans le secteur ovin. Il sert à donner un barème commun et transparent régissant les transactions entre les différents intervenants de la chaîne de mise en marché et entre les pays. Il est recommandé mais non obligatoire pour les pays membres de l'Union européenne. Cependant, les lois nationales obligent la classification des carcasses d'agneaux.

Ce système de classification est uniquement basé sur des observations d'un classificateur. Il existe plusieurs grilles pouvant être utilisées. Les principales sont les grilles d'évaluation de la couverture de gras dorsal et de la conformation. Aux grilles principales s'ajoutent des grilles d'évaluation de la couleur du gras de couverture et de la fermeté du gras.



## Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

### Éleveur Arcott Rideau et Suffolk

**SUJETS DISPONIBLES POUR VOTRE ÉLEVAGE**

**POUR UN PRIX ÉGAL AU MARCHÉ QUÉBÉCOIS :**

➔ Béliers et agnelles RR ou QR

**SANTÉ ET GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURES :**

➔ Lignées de l'Alberta et de l'Ontario

➔ Statut OR pour le Maedi visna pour les 2 races



130, 3<sup>e</sup> Rang Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) GOR 1Z0

[www.fermerido.com](http://www.fermerido.com) | 418 856-5140 | [rdo@videotron.ca](mailto:rdo@videotron.ca)

## Australie

L'Australie a abattu un volume record de près de 22 millions d'agneaux en 2014.

L'Australie utilise un système basé sur la maturité de l'agneau, la mesure de gras dorsal, le poids vif ou carcasse ainsi que des critères de pH, de couverture de gras et de couleur de la viande.

Un classificateur évalue la maturité de la carcasse, prend la mesure de gras dorsal à l'aide d'une règlette ou d'un lecteur automatisé, mesure le pH de la viande et sa couleur. Un score est donné à la carcasse.

## Nouvelle-Zélande

En 2014, près de 20 millions de têtes ont été abattues en Nouvelle-Zélande.


La Nouvelle-Zélande utilise un système basé sur la maturité de l'agneau, le poids carcasse et la couverture de gras. Un classificateur évalue visuellement la maturité de la carcasse ainsi que sa couverture de gras.

## Québec

Au Québec, le système de classification des agneaux utilise des paramètres de maturité, de poids, de conformation et de mesure de gras dorsal et est associé à un mode indiciel de paiement. Le canal de mise en marché québécois se distingue ainsi par la précision du montant facturé et payé avec le calcul d'un indice basé sur les informations de classification.

Tous les systèmes classifient les carcasses sous un angle de qualité et/ou rendement potentiel estimé. L'acheteur décide alors de la valeur selon son évaluation du marché. Aucun système n'émet une valeur objective et absolue basée sur une mesure prévisible de la quantité et de la qualité de la viande contenue dans une carcasse. Ils servent plutôt à établir une référence de valeur qui catégorise le produit. Les agneaux sont payés vivants selon la référence de classification ou carcasse selon la catégorie fixée.

Les systèmes sont simples et utilisent peu de paramètres dans la classification de base. Les principaux paramètres utilisés sont le poids carcasse, la couverture de gras, la mesure de gras dorsal, la conformation et l'âge. Il peut y avoir des critères additionnels tels que la couleur du gras ou de la viande, la fermeté du gras ou la mesure du pH, mais ces derniers sont secondaires dans l'établissement de la classification des agneaux.

À tous les endroits où un système de classification a été instauré, son exactitude et sa fiabilité sont remises en question régulièrement. Les différentes recherches ont souvent pour objectifs de nouvelles technologies plus objectives et scientifiques dans l'évaluation des carcasses d'agneau et la fixation de leur valeur marchande. 



## ATQ prend un virage Web avec **SimpliTRACE**

*Agri-Traçabilité Québec (ATQ) finalisera son virage Web au cours de la prochaine année. Dans le but d'effectuer ce changement technologique, ATQ a procédé à la refonte de son système de gestion de données de traçabilité. Cette démarche de mise à jour, réalisée en étapes, sera complétée en janvier 2016 par le lancement d'une application Web destinée aux producteurs de bovins, d'ovins et de cervidés du Québec. Cette nouvelle application remplacera le logiciel ATQDirect.*



### **SimpliTRACE : la nouvelle porte d'accès au dossier ATQ en ligne**

Nommée SimpliTRACE, la nouvelle application permettra à tous les utilisateurs de faire des déclarations de traçabilité en se connectant à Internet. Dotée d'une interface conviviale et sécuritaire, SimpliTRACE a été conçue par ATQ afin de permettre aux producteurs agricoles d'accéder à leur dossier ATQ en ligne et de produire des déclarations de manière électronique.

### **Nouvelles règles de transmission de données**

Le lancement de SimpliTRACE ne modifie en aucun cas les obligations des propriétaires ou des gardiens d'animaux, énoncées dans le Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux. Cependant, de

nouvelles règles de transmission de données seront en vigueur dès janvier 2016. Ces nouvelles exigences visent à améliorer la qualité des informations transmises dans la base de données d'ATQ. ■

### **5 bonnes raisons d'accéder à votre dossier ATQ en ligne dès janvier 2016**

1. Pour consulter votre inventaire d'animaux en tout temps
2. Pour produire et sauvegarder vos déclarations en quelques clics
3. Pour voir l'historique ainsi que l'état de vos commandes de boucles et d'accessoires
4. Pour effectuer un suivi de votre inventaire de boucles
5. Pour transmettre et conserver des données de traçabilité de qualité

### *Une référence pour en savoir plus sur SimpliTRACE*

ATQ vous invite à découvrir SimpliTRACE en visitant son site Internet au [www.atq.qc.ca/simplitrace](http://www.atq.qc.ca/simplitrace). Les informations qui s'y trouvent sont destinées aux futurs utilisateurs de l'application et diffusent des renseignements pertinents sur le fonctionnement de SimpliTRACE, comme sur les nouvelles règles de transmission de données qui seront en vigueur suite au lancement.

# Démystifier les pratiques versus les obligations des éleveurs de race pure

*Bien que certaines pratiques semblent répandues aux différents coins de la province, sachez que les éleveurs de race pure ont des obligations. Pour démystifier certaines pratiques, voici deux mises en situation.*

## Mise en situation # 1

*Vous vous rendez chez un éleveur pour procéder à l'achat de sujets reproducteurs. L'éleveur vous fait le discours de la qualité génétique de ses sujets. À la fin, à la question monétaire, il vous signifie que si vous les prenez avec les enregistrements transférés à votre nom, il en coutera 20 \$ de plus par tête. Est-ce légal de procéder ainsi ?*

**Réponse : Non.** L'éleveur à l'obligation de faire suivre l'enregistrement des animaux en question selon ces registres, et ce, à ses frais.

Être éleveur de race pure signifie que l'on produit des sujets de qualité supérieure et de génétique connue afin d'approvisionner les marchés de pur-sang, d'hybrideurs et des éleveurs commerciaux. L'importance de faire suivre la génétique est essentielle pour l'ensemble des paliers de la production. Puisqu'un animal pur-sang, sans papier n'en est pas vraiment un...*qu'est-ce qui prouve l'authenticité de vos sujets achetés ? Quelle génétique aurez-vous acheté ?*

Les acheteurs doivent aussi prendre en compte que les sujets achetés ainsi sans enregistrement, n'ont pas la

même valeur. Vous pourrez dire : « *c'est juste un papier* ». Mais, en cas d'évaluation de votre troupeau pour la maladie, pour la revente des sujets eux-mêmes et leurs descendances ou encore pour les variations d'inventaire dans l'épreuve comptable... **il faut retenir que le papier d'enregistrement a une très grande importance et que c'est la preuve légale de la pureté de l'animal. Celui-ci atteste également de la propriété des animaux.**

## Mise en situation # 2

*Vous venez tout juste de faire l'achat d'un bélier chez un éleveur. Il vous remet en mains propres le certificat d'enregistrement de l'animal avec sa signature apposée à l'endos. Est-ce légal ?*

**Réponse : Non.** La loi n'est pas respectée. L'éleveur doit faire suivre les documents à son acquéreur, à ses frais, dans un délai inférieur à 6 mois.

**...il faut retenir que le papier d'enregistrement a une très grande importance et que c'est la preuve légale de la pureté de vos animaux. Celui-ci atteste également de la propriété des animaux.**

## Finale provinciale des jugements d'animaux de Montmagny

C'est pour une troisième année que Montmagny était l'hôte de la finale provinciale des jugements d'animaux. Les éleveurs de moutons étaient présents sur le site du 26 au 30 août. Les sujets ont défilé devant le juge, M. Sébastien Moffet, le vendredi 28 août. Les races Suffolk, Hampshire, Dorset, Oxford, Border Cheviot et North Country Cheviot étaient du jugement et ont fait une superbe représentation des races. Les résultats du jugement sont déposés sur le site Internet de la Société à [www.semrpq.net](http://www.semrpq.net) sous **Activités**. Voici les résultats pour les championnats interraces :

- ☛ **Paires de femelles : Border Cheviot Ferme Lone Pine Propriété de Steve et Susan Mastine**
- ☛ **Grande championne suprême: Oxford (Ferme Woodstock 181C) Ferme Woodstock, Propriété de Robert Mastine**
- ☛ **Grand champion suprême : Suffolk (Homestead Acres 21B) Propriété de François Gélinas**

*Félicitations à tous les exposants !*

# Préjugés à l'égard des moutons d'exposition de type « Américain »

*J'ai souvent eu le commentaire que les moutons d'exposition sont souvent des « grands » et que les « trop grands » moutons ont de la difficulté à se remplir lorsqu'ils sont agneaux. Après avoir fait quelques recherches, il est maintenant temps de démystifier ces préjugés en commençant avec un projet réalisé par le CEPOQ entre 2011 et 2014 et cela, en lien avec le but de mon article aujourd'hui :*

« Ce projet avait pour objectif de répondre à des questions telles que « Les animaux plus longs et plus grands sont-ils moins musclés et plus maigres ? Les animaux plus courts et plus bas sur pattes sont-ils plus musclés, mais aussi plus gras ? » Les analyses de corrélations phénotypiques ont montré qu'aucun lien ne pouvait être fait entre la stature des animaux, leur longueur et les différentes mesures reliées à la qualité de carcasse. Ainsi, ces analyses montrent qu'à un poids fixe, la longueur des animaux n'est aucunement reliée au développement musculaire et au dépôt de gras.<sup>1</sup>

Ce projet vient soutenir l'idée que peu importe votre type de moutons à la ferme, grand, moyen ou petit, la conformation générale de votre animal l'emporte bien plus. En tant qu'éleveur de moutons, votre but est censé être de produire de beaux agneaux homogènes et alléchants pour un marché souvent capricieux dans lequel nous vivons en 2015.

Certes, il y a effectivement des sujets plus grands et longs que la moyenne. Par contre, il faut savoir que ces expositions jugent la conformation générale de l'animal présenté, par exemple ; un grand bélier peut avoir de belles épaules larges, une belle ligne de dos, un beau ratio entre sa longueur par rapport à sa hauteur, mais malheureusement être très serré du devant avec des pattes « panards », une

fine ossature et une longe trop petite. Dans ce cas-ci, l'animal ne représenterait pas l'image du mouton parfait. Si la conformation générale d'un animal de type plus bas est excellente, ce dernier aurait autant de chance de remporter sa classe, que l'exemple du bélier au type plus grand présenté plus haut.

Pour terminer, les expositions agricoles sont un bel endroit pour admirer des sujets, parler avec d'autres éleveurs passionnés, obtenir un sentiment réjouissant si votre animal élevé chez vous se classe bien. Également, je suis persuadé qu'il y a des grands champions ou grandes championnes cachés dans des bergeries du Québec. *Est-ce dans la vôtre ?*

<sup>1</sup>CEPOQ, Intégration de nouvelles mesures phénotypiques lors de l'évaluation de l'épaisseur d'œil de longe et de gras dorsal, dans le but d'établir des corrélations génétiques entre différents paramètres et d'évaluer l'impact sur les caractéristiques reliées à la qualité de carcasse. (Retrouver les résultats complets du projet en consultant le rapport final au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com) sous Publications/Rapports de recherche)

*En production ovine,*  
**LES MOUTONS DE RACE PURE,**  
*un gage de :*

**PERFORMANCE**

**RÉUSSITE**

**WWW.SEMRPQ.NET**

## Le programme de paiements anticipés dans le secteur ovin en est à sa septième campagne

Le PPA permet une avance de fonds au producteur pouvant aller jusqu'à un maximum de 400,000 \$, dont les premiers 100 000 \$ sans intérêt et le reste au taux préférentiel moins 0,25 %. Le montant maximum alloué par entreprise est en fonction de l'inventaire d'agneaux sur la ferme.

### Quel type de producteurs adhère au PPA ?

On y retrouve des producteurs de tous les secteurs de production ovine : agneaux de lait, légers ou lourds, et aussi bien des producteurs traditionnels naisseurs-finisseurs que des finisseurs seulement. En 2009, 2,3 % des fermes inscrites à l'ASRA ont adhéré au PPA. En 2014, le taux d'adhésion est grimpé à 8 %. Les montants prêtés à titre d'avance sont passés de 520 000 \$ à 1.6 M \$ ne portant pas intérêt (voir **tableau 1**). Voilà qui démontre une constante croissance de la popularité du programme.

Il n'y a pas de profil type de l'utilisateur de PPA. Certains sont en production depuis de nombreuses années, d'autres démarrent tout juste. Pour certains, ça fait partie de leur routine de financement depuis les débuts en 2009, alors que d'autres s'en servent de façon occasionnelle.

### Pour quelles raisons ces entreprises ont-elles adhéré au PPA ?

Rachel Gallant, productrice d'agneaux lourds de L'Ascension-de-Patapédia, utilise le PPA comme source principale de financement à court terme. Le PPA lui permet d'avoir accès à des liquidités additionnelles à un taux d'intérêt que la banque ne peut lui offrir.

Pour Marie-Antoine Roy, producteur d'agneaux lourds à Sawyerville, le

**Tableau 1 : Évolution de l'adhésion au programme PPA entre 2009 et 2014**

Année	Nb. de fermes ovines à l'ASRA	Nb. de fermes bovines au PPA	% des fermes qui ont un PPA	Montant avancé	Montant moyen par ferme
2009	774	18	2.3 %	520 000 \$	28 875 \$
2014	510	41	8.0 %	1.6 M \$	39 400 \$

PPA apporte la flexibilité nécessaire au financement de ses opérations, lui permettant de profiter d'opportunités d'affaires dont il ne pourrait bénéficier sans son aide, sans compter que son taux d'intérêt représente un avantage majeur.

### Y a-t-il des inconvénients au PPA ?

Pour M. Roy, le principal inconvénient, lorsqu'il a adhéré au programme en 2009, était que les institutions financières n'étaient pas friandes à l'idée de céder leur rang sur la garantie de l'ASRA et des agneaux exigés par Agriculture et AgroAlimentaire Canada. Selon lui, aujourd'hui, ceux-ci voient plutôt le PPA comme un partenaire qui partage le risque du financement des entreprises avec eux.


Pour Mme Gallant, le principal inconvénient du PPA est qu'il faut remplir chaque année un paquet de formulaires. Elle aimerait que le processus soit quelque peu allégé. Ses vœux seront bientôt exaucés puisque Agriculture et Agro-alimentaire Canada (AAC) permettra justement aux producteurs de renouveler leur PPA pour une pé-

riode de 5 ans à la fois (en vigueur à partir de 2016 en production ovine).

### Recommanderiez-vous le PPA à d'autres producteurs ?

Sans tenir compte du fait qu'il peut profiter d'escomptes importants sur ses achats d'intrants grâce aux liquidités générées par le PPA, M. Roy estime qu'il économise environ 3 500 \$ par an, soit 21 000 \$ depuis qu'il utilise. Il le recommande donc sans hésiter à tous les producteurs ovins. Il leur en parle d'ailleurs à chaque fois qu'il en a l'occasion.

En faisant le même calcul que M. Roy, Mme Gallant estime qu'elle économise environ 3 900 \$ par an, soit 23 400 \$ depuis son adhésion.

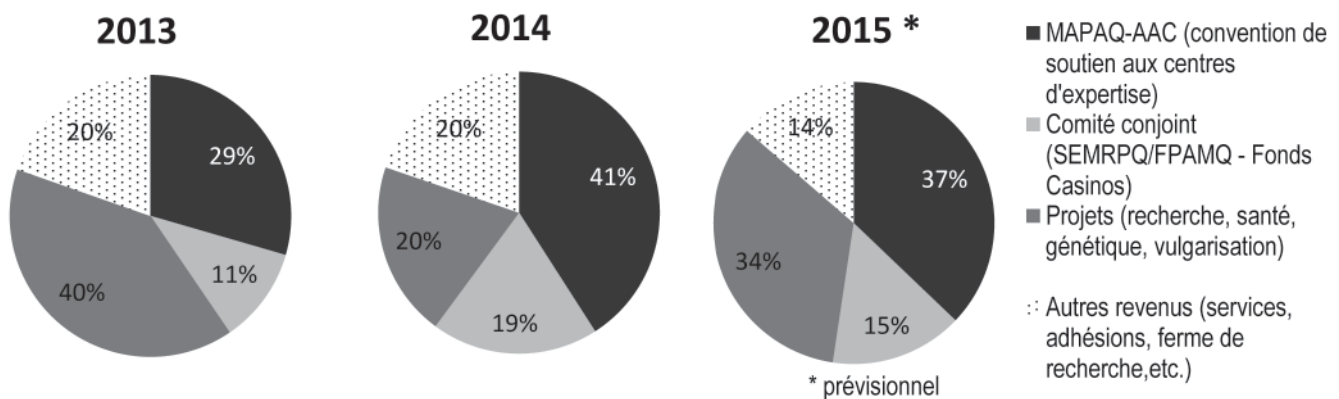
Directeur du service aux entreprises agricoles à la Banque Nationale, M. Nicolas Guay fait valoir de son côté que l'objectif de tout intervenant auprès d'une entreprise agricole devrait être d'abord et avant tout la rentabilité de celle-ci. Il n'hésite pas à recommander à ses clients un outil comme le PPA. 

## Situation actuelle et question d'avenir

### Votre CEPOQ... en chiffres !

En 2014, le contexte de la recherche a beaucoup changé alors que les fonds disponibles pour ce secteur d'activités ont dramatiquement diminué. Ceci a eu un impact majeur sur le budget du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) qui travaille actuellement à se repositionner tout en limitant les impacts négatifs sur sa capacité à réaliser son mandat et à offrir des services accessibles aux producteurs ovins et à leurs intervenants. Voici, en quelques chiffres, le portrait de la situation...

#### SOURCES DE REVENUS DU CEPOQ



Les revenus de projets ont passé de plus de 670 000 \$ en 2013 à environ 175 000 \$ projetés en 2016.

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES

- En 2015, les dépenses en lien avec les projets sont en hausse ce qui fait qu'au net, l'impact financier de ceux-ci sur le budget est similaire à 2014. Ceci s'explique notamment par la structure d'un projet en particulier dont la réalisation des principales tâches est confiée à des partenaires vers qui les fonds sont redirigés.
- Les coûts administratifs, qui incluent notamment les frais liés au conseil d'administration, les assurances, les amortissements, l'électricité, les taxes, l'administration, etc., sont maintenus entre 10 et 15 %.
- Les dépenses en vulgarisation sont variables d'une année à l'autre selon les activités d'envergure qui se tiennent, comme la tournée provinciale du CEPOQ, et dont le coût d'organisation est élevé.
- Les investissements réguliers en génétique se maintiennent aux environs de 200 000 \$ par année, et ceux en santé aux environs de 100 000 \$.
- Suivant la fermeture des Services-conseils OVIPRO en cours d'année 2014, aucun revenu ou dépense ne sont comptabilisés à partir de 2015 pour ce secteur d'activités.

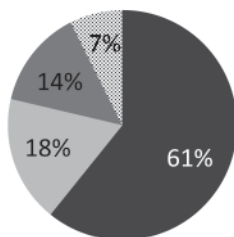
compte plusieurs partenaires, le CEPOQ doit rencontrer les priorités et les besoins très diversifiés de plusieurs clientèles, ce qui représente tout un défi. Parmi ces clientèles, on compte notamment :

- Producteurs commerciaux, producteurs hybrideurs, éleveurs de race pure, producteurs laitiers
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) & Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) & Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)
- Différents maillons de l'industrie : production, transport, abattage, transformation, financement, enseignement, recherche, etc.
- Professionnels divers : agronomes, vétérinaires praticiens, techniciens, gestionnaires, etc.
- Organismes divers : services-conseils, financement agricole, abattoirs, gouvernementaux et paragouvernementaux, etc.
- Établissements d'enseignement et de recherche: ITA, Université Laval, Faculté de médecine vétérinaire, Université McGill, Centres de formation professionnelle, Cegep (ex : santé animale), etc.

#### CLIENTÈLES À DESSERVIR

Par sa mission de centre d'expertise et sa structure qui

## LES SERVICES EN GÉNÉTIQUE : UN INVESTISSEMENT IMPORTANT DE PLUS DE 200 000 \$ PAR AN



- Programme d'amélioration génétique GenOvis
- Service de mesures aux ultrasons (œil de longe et gras dorsal)
- Accompagnement et développement (ex: schéma génétique par race)
- Participation financière au projet de conseiller de la SEMRPQ

### DES PROJETS DIVERSIFIÉS POUR DES BESOINS DIVERSIFIÉS

Au cours des 10 dernières années, le CEPOQ et ses partenaires ont travaillé sur plus de 50 projets de recherche et développement de toutes sortes. De ces projets...

- 41% étaient particulièrement d'intérêt pour les races maternelles;
- 35% étaient particulièrement d'intérêt pour les races paternelles;
- 25% ciblaient plus particulièrement les agneaux;
- 20% étaient d'ordre plus général pour l'ensemble des producteurs ovins
- 2 projets ciblaient les producteurs de brebis laitières (développement d'une évaluation génétique).

### DES MESURES DE CONSOLIDATION ET DE DÉVELOPPEMENT NÉCESSAIRES POUR L'AVENIR

Devant la baisse marquée des revenus de recherche, lesquels ont traditionnellement permis au CEPOQ d'offrir une foule de services gratuitement ou à très faible coût, le conseil d'administration et la direction générale travaillent à repositionner l'organisation de façon à retrouver l'équilibre budgétaire. Plusieurs mesures de compression et de développement de revenus sont déjà en place, dont :

- Suivant la fin de projets importants, il a été possible de réduire l'équipe puisque les engagements contractuels du Centre et la charge de travail en découlant ont diminué :
  - réduction d'environ 3 ETC depuis 1 an (Équivalent à Temps Complet) dont une abolition de poste
- Compressions salariales diverses
- Certaines réorganisations de tâches : par exemple, la fin des Services-conseils OVIPRO a libéré une portion de tâches de la technicienne en administration qui réalise maintenant de la saisie de données GenOvis. Ceci a permis de ne plus recourir à une ressource contractuelle ponctuelle pour cette tâche, sans pour autant affecter le service.
- Réalisation de contrats privés générant des revenus et permettant de compléter des tâches de façon à ne pas

perdre définitivement l'expertise par l'abolition de postes supplémentaires. Cette pratique permet donc au CEPOQ de maintenir son équipe sans pour autant avoir à supporter la pleine masse salariale. De plus, les profits générés contribuent au financement des services à l'industrie ovine.

- Développement de partenariats pour le partage de ressources humaines afin de réduire la masse salariale du CEPOQ sans pour autant fermer des services en lien avec les ressources visées qui demeurent disponibles pour les besoins de l'industrie ovine.
- Renégociation de différents produits et services utilisés par le CEPOQ de façon à réduire ses charges de fonctionnement.
- Etc.

### DES CHANGEMENTS DE FAÇONS DE FAIRE NÉCESSAIRES POUR RETROUVER L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

- La réduction des ressources humaines nous force à revoir nos façons de faire, par exemple en encourageant les producteurs à envoyer des données électroniques pour GenOvis de façon à éviter l'augmentation des délais de traitement.
- Puisque les revenus de recherche ne permettent plus de couvrir, en tout ou en partie, les frais fixes du centre, des augmentations tarifaires ont déjà été appliquées et d'autres sont à venir. Quelques exemples de tarifications déjà touchées :
  - Service de mesures aux ultrasons
  - Programme d'assainissement des troupeaux pour le Maedi visna
  - Inscription à diverses formations
  - Présentation de conférences dans le cadre d'événements hors CEPOQ
  - Réalisation de capsules vidéo
  - Etc.
- La capacité de réaliser des projets est réduite puisque les opportunités de financement pour ceux-ci sont minimales. De même, la capacité d'offrir une contribution en nature du CEPOQ est faible et ayant une équipe


réduite, la réalisation de projets sans financement n'est à peu près plus possible. Il faut donc travailler via des projets de moindre envergure et mettant à profit davantage de contributions des différents partenaires et participants.

- L'utilisation des technologies permettra d'offrir des formations à distance, réduisant ainsi les coûts de réalisation et, de ce fait, les coûts d'inscription à appliquer. Ceci permettra de poursuivre le déploiement de plusieurs activités dans toutes les régions du Québec et d'en assurer l'accessibilité tarifaire. À cet égard, une nouvelle formule pour la Tournée provinciale du CEPOQ, qui doit avoir lieu à l'hiver 2016, sera mise de l'avant.
- La participation des ressources du CEPOQ à différentes activités, par exemple pour la présentation de conférences, pourrait être assujettie à la facturation d'honoraires et de frais de déplacement. Ceci sera toutefois préalablement discuté et planifié avec les organisateurs de façon à ne pas nuire à la concrétisation de ces collaborations.

## SUITE ET CONCLUSION

Le conseil d'administration étudie actuellement différents scénarios concernant les orientations futures du CEPOQ,

notamment en regard à ses infrastructures de recherche. Cette démarche découle de la volonté du Centre à réaliser sa mission selon le retour sur les investissements le plus porteur pour l'industrie, à rencontrer les attentes de ses partenaires et clientèles, en plus d'équilibrer son budget. De plus, les paramètres de différentes sources de revenus du CEPOQ (ex : soutien du MAPAQ aux centres d'expertise, Fonds Casinos, etc.) seront connus au cours des prochains mois et les enlèvements porteurs pourront alors être identifiés.

Soyez toutefois assurés que le CEPOQ travaille de façon responsable et professionnelle dans le souci de minimiser les impacts dans les différents services offerts et d'assurer sa pérennité. La présence de représentants de plusieurs partenaires au sein de conseil d'administration, comme la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), permet également d'avoir une bonne compréhension des enjeux de l'industrie. Les orientations retenues auront ainsi été réfléchies en tenant compte des priorités et des besoins des différentes clientèles de l'organisation. 



# Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Club Arcott Rideau du Québec



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

**Un choix rentable pour tous!**  
Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

<b>Membres</b>			
Agneaux de Laval	Laval	514 773-7672	info@agneauxdelaval.com
Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie Paguiann	Ste-Luce	418 739-3118	Télécopieur : 418 739-3118
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450 588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418 635-1329	petite.bergere@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com
Bergerie De Jade Senc	St-Luc-de-Vincennes	819 295-5285	jeanne_mance_cossette@hotmail.com

Pour plus d'information : visitez le [www.semrpq.net](http://www.semrpq.net) section Éleveurs

# Une journée de **savoir scientifique** pour nos **intervenants de la production ovine** bien attendue et bien reçue !

Le 4 juin dernier, à Scott dans la région de Chaudière-Appalaches, se tenait la **Journée de Recherche en Production Ovine (JRPO)**. Il s'agit-là d'une journée de recherche dédiée exclusivement aux intervenants touchés de près ou de loin par la production ovine. Organisée par le CEPOQ, la **JRPO** est vite devenue un incontournable de l'industrie et répond ainsi à un besoin auprès des agronomes, agroéconomistes, techniciens et vétérinaires de partout au Québec.

Des conférenciers réputés, majoritairement chercheurs et intervenants très reconnus dans le secteur, étaient réunis afin d'offrir des conférences de haute qualité sur les différentes avancées en recherche et innovations des toutes dernières années. La journée se divisait en 4 grands blocs, soit : **Reproduction, Santé, Qualité du produit (viande et lait) et Économie**. Le tableau ci-contre présente le programme de la journée.

Ce fut une journée très appréciée selon le sondage réalisé auprès des 56 participants. Voici d'ailleurs quelques éléments que les participants ont le plus appréciés : « *La grande qualité des présentations* », « *La variété et le professionnalisme des conférenciers* », « *Informations applicables dans notre travail* »... Le Centre d'expertise est fier d'avoir accueilli des conférenciers de haut calibre et tient à les remercier spécialement pour leur présence lors de l'activité.

Les intervenants présents auront pu faire valoir la reconnaissance de leur formation auprès de leurs ordres respectifs puisqu'une demande d'accréditation de la JRPO auprès de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) ainsi que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) a été réalisée par le CEPOQ.

CONFÉRENCES ET CONFÉRENCIERS	
<b>BLOCS</b>	<p><b>Reproduction</b></p> <p><i>Résultats des récentes recherches sur l'utilisation des CIDR</i>, François Castonguay, Professeur au département des sciences animales, Université Laval</p> <p><i>Optimiser l'insémination artificielle des brebis par l'amélioration de la qualité de la semence de bélier post-décongélation</i>, Vianney M. Salmon, Étudiant 3<sup>e</sup> cycle, Université Laval</p>
	<p><b>Santé</b></p> <p><i>Plan d'éradication national des EST: les résultats</i>, Corlena Patterson, Directrice générale de la Fédération canadienne du mouton et Coordonnatrice nationale de Tremblante Canada</p> <p><i>Contrôle du Maedi Visna dans les troupeaux ovins &amp; Prévalence et diagnostic de la maladie de Johnne chez la brebis et la chèvre laitière en Ontario</i>, Paula Menzies, Docteure au département de médecine des populations, Université de Guelph</p>
	<p><b>Qualité de la viande</b></p> <p><i>Optimiser la tendreté de la viande d'agneau : Comprendre et utiliser les événements et procédés post mortem</i>, Éric Pouliot, M.Sc. (Ph.D. en voie d'obtention). Spécialiste en qualité de la viande, CEPOQ</p> <p><i>Avancements pratiques en recherche pour le secteur de la brebis laitière</i>, Johanne Cameron, agr., M.Sc., Consultante en production ovine, CEPOQ</p>
	<p><b>Économie</b></p> <p><i>Simulovins : Récents résultats, développement et perspectives</i>, François Castonguay, Professeur au département des sciences animales, Université Laval</p> <p><i>Optimiste tout en demeurant réaliste !</i>, Francis Goulet, agr., Directeur général du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture</p>

*Vous êtes intervenant ou producteur et auriez aimé assister à la journée de recherche ? Vous pouvez écouter en rediffusion la JRPO 2015 qui est maintenant DISPONIBLE EN DVD*

Les heures de formation continue accréditées à l'OAQ et l'OMVQ sont aussi reconnues. Commandez dès maintenant votre DVD (incluant le cahier de conférences) en contactant, Madame Martine Jean au : 418 856-1200, poste 225.

DVD JRPO 2015 !  
5.5 heures de formation accréditée par l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ).

**Le CEPOQ tient à remercier son partenaire MAJEUR: Vacci-Vet Inc.**  
**Ainsi que ses partenaires PRIVILÉGÉS :**  
**Grober Nutrition, Bio Agri Mix, Valacta et Purina**



**Antoine Riverin**, agronome, Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec **Gilles Lavoie**, agronome, Direction régionale des Laurentides, MAPAQ, et **Stéphanie Landry**, agronome, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ, pour la Table sectorielle ovine caprine du MAPAQ

## Comment **interpréter** les analyses de fourrages ?

Dans l'ensemble du Québec, le manque de belles journées ensoleillées a rendu difficile la saison de récolte des fourrages de 2015. Malgré tout, des mesures nécessaires ont été prises pour faire une bonne récolte. Maintenant, il convient d'effectuer un bon échantillonnage pour évaluer la qualité des fourrages et en faire une bonne gestion.

### Utilité des analyses de fourrage

Le contenu d'une analyse des fourrages offre de l'information utile :

1. pour établir le programme alimentaire du cheptel;
2. pour améliorer le déploiement et la gestion de la prochaine saison de culture;
3. pour déterminer un prix équitable par la comparaison des divers fourrages en fonction de leurs valeurs nutritives.

Les analyses peuvent être réalisées soit par chimie humide ou selon la technique du proche infrarouge. Celle-ci est moins coûteuse, mais nécessite une description précise du contenu de l'échantillon. Les résultats sont présentés selon que le fourrage est servi tel quel (humide) ou à 100 % de matière sèche et ils indiquent le contenu des fourrages en ce qui concerne l'énergie, la protéine, la valeur alimentaire relative et l'indice de valeur fourragère, de même que la qualité de conservation.

### L'énergie

Dans la production ovine, l'énergie métabolisable (EM) en mégacalories par kilogramme (Mcal/kg) constitue l'unité de mesure selon laquelle sont préparées les rations. De ce fait, il est intéressant de connaître la valeur de l'EM des fourrages. La façon d'établir



Photo : Éric Labonté, MAPAQ

cette valeur peut différer en fonction de l'espèce animale, bien que, dans plusieurs cas ou suivant les fournisseurs d'analyses d'aliments, elle provienne des mêmes équations que celles qui sont utilisées pour la vache laitière.

### La protéine

On détermine la valeur de la protéine brute à l'aide de la teneur en azote du fourrage. La protéine brute combine la protéine vraie et l'azote non protéique (ANP), qui comprend l'ammoniac, les nitrates, les acides aminés, l'urée et les peptides.

### Principaux critères à considérer dans une analyse de fourrage

Critère	Cible
Énergie métabolisable	2,3 Mcal/kg
Fibre de détergent neutre (NDF)	De 40 à 50 % ou moins
Digestibilité de la NDF après 48 heures	De 70 à 80 % selon la légumineuse ou la graminée
Protéines brutes	De 15 à 22 % selon la légumineuse ou la graminée
Protéines disponibles	90 % ou plus de la valeur en protéines brutes
Valeur alimentaire relative (VAR)	La plus élevée possible
Indice de valeur fourragère (IVF)	Le plus haut possible

## La valeur alimentaire relative et l'indice de valeur fourragère

La valeur alimentaire relative (VAR) est utile pour estimer grossièrement la valeur d'un fourrage par rapport à un autre. Elle tient compte de la matière sèche digestible et de la consommation de matière sèche prévisible, qui sont basées sur l'ADF (fibre au détergent acide) et la NDF (fibre de détergent neutre), soit des valeurs liées à la quantité de fibre. Elle ne prend pas en considération la valeur en protéines. Donc, plus la VAR est élevée, plus la valeur du fourrage est intéressante.

En ce qui concerne l'indice de valeur fourragère (IVF), il peut être utilisé dans les calculs de coûts, dans les contrats d'achat ou dans d'autres usages nécessitant de déterminer une valeur économique précise. En effet, l'IVF tient compte de la digestibilité des fibres et des dommages que la chaleur cause à la protéine et aux sucres jusqu'à les rendre indigestibles. Les graminées sont mieux évaluées par l'IVF que par la VAR. Avec un IVF élevé, on peut s'attendre à une excellente consommation par les ovins. Les fourrages apporteront ainsi une grande quantité d'éléments nutritifs et une quantité de fibre suffisante pour assurer une bonne rumination.

## La qualité de conservation

Faire de bons fourrages a son importance, mais l'étape de l'entreposage est tout aussi importante. Il faut veiller à obtenir une bonne fermentation pour garantir une bonne conservation jusqu'au moment de servir les fourrages aux animaux.

L'humidité excessive dans les foin ou le manque d'humidité dans l'ensilage peuvent engendrer de la chaleur et provoquer la caramélisation des protéines. L'aliment endommagé par la chaleur se caractérise par une couleur qui va du brun au noir et par une odeur de caramel et de tabac. Le critère ADF-N permet d'estimer la protéine liée à la fibre.



Photo : Eric Labonté, MAPAQ

### Quelques critères de conservation

Critère	Unité
pH	Entre 4 et 5
ADF-N	Moins de 10 %
Acide lactique	3 % ou plus
Acide acétique	Inférieur à 2 %
Acide butyrique	Moins de 0,25 %
Acides totaux	Moins de 6 %
Cendres totales	Moins de 10 %

L'analyse de fourrage ne remplace pas l'évaluation sensorielle, qui vise la texture, la longueur des particules, la présence de poussière, l'odeur et la couleur. Ces éléments peuvent nuire aux rendements, car ils se répercutent directement sur la consommation, d'où l'importance de considérer les fourrages offerts sous différents angles : résultats d'analyse, appréciation sensorielle et mesure de la consommation par les animaux.

## À la suite des travaux de récolte...

Il est important de bien différencier et de répertorier les lots de fourrages que l'on a obtenus, tout en prenant soin de les quantifier, et de procéder aux analyses de façon méthodique et dans les règles de l'art (voir l'encadré).

## En conclusion...

Ainsi, en ayant en main des analyses précises et en connaissant les paramètres de la qualité et les indices de conservation de vos fourrages, vous serez en mesure de servir les meilleurs fourrages aux animaux, notamment ceux dont les besoins sont les plus exigeants (agneaux de marché, brebis en fin de gestation et brebis en lactation). Vous limiterez ainsi la quantité de grains et de suppléments à leur offrir, tout en assurant une meilleure consommation de fourrage aux animaux les plus productifs de l'entreprise. Ainsi, à un coût moindre et en prime, vous ménagerez une meilleure santé du rumen de vos animaux. ■

### Technique d'échantillonnage pour le foin sec et les balles d'ensilage

1. **Tester chaque lot séparément.** Un « lot » est constitué du fourrage récolté dans une journée et provenant d'un champ ou d'une variété particulière (ex. : première coupe, deuxième coupe, légumineuses, graminées).
2. **Utiliser une sonde d'un diamètre minimal de trois quarts de pouce et mesurant de 12 à 24 pouces.** Bien affûter le bout de la sonde pour qu'elle coupe parfaitement les tiges. Insérer la sonde selon un angle de 90°.
3. **Prélever de 15 à 20 carottes au hasard dans chaque lot.**
4. **Déposer les carottes dans une chaudière propre et bien les mélanger.** Mettre la totalité de l'échantillon dans un sac de plastique et fermer hermétiquement.
5. **Bien désigner chaque sac :** inscrire ses coordonnées, le numéro du lot et le type de fourrage.
6. **Mettre l'échantillon au congélateur pour le protéger de la chaleur et de la lumière.** Expédier l'échantillon congelé rapidement au laboratoire d'analyse.

Adapté de : « Comment bien échantillonner les fourrages », de Robert Berthiaume, Ph.D, agr., Valacta, 2014.

Source principale : Terry Winslow, président du Laboratoire agricole Agri-Analyse enr., « Comprendre les analyses de fourrages », conférence prononcée au Colloque sur les plantes fourragères, Drummondville, 27 novembre 2013.

## Des infos pratiques, des trucs concrets.

### L'analyse de fourrage : un outil de travail !

*J'aurais envie de vous parler de l'importance de faire analyser vos fourrages, du pourquoi et du comment. Mais ces sujets ont déjà été discutés et on est certain que toutes et tous faites maintenant le meilleur fourrage qu'il vous est possible de faire selon les caprices de dame nature... celle qui a toujours le dernier mot !*

Mais de quoi vais-je alors vous parler ? Vous avez fait des fourrages dont vous êtes fiers, analyses à l'appui. Mais comment interprète-t-on les fameux chiffres qu'on voit sur une analyse ? Aujourd'hui, je veux attirer votre attention sur les divers paramètres que l'on retrouve sur une analyse de fourrage et ce qu'ils représentent. **Ce n'est pas tout de regarder la valeur énergétique, le pourcentage de matière sèche ou de protéines. Malheureusement, on a souvent tendance à ne s'arrêter qu'à ces 2 ou 3 éléments et à notre appréciation visuelle et olfactive du fourrage à la récolte pour juger de la qualité du fourrage.** Il y a pourtant plusieurs autres éléments qui donnent des informations vraiment pertinentes sur la qualité fourragère. Avant de poursuivre votre lecture, sachez que **la version intégrale et plus complète de cet article est disponible sur notre site Internet** par le biais d'un lien sur notre page d'accueil.

Dans la version intégrale :

- ▶ Apprenez-en davantage sur les concepts énergétiques et les types de fibres et ce que cela représente dans une analyse.
  - ▶ Obtenez de l'information sur le taux en phosphore, en magnésium et en potassium dans vos fourrages. De même que le contenu en amidon et en gras.
  - ▶ Voyez ce que représente la valeur relative fourragère (VRF).
  - ▶ Obtenez quelques trucs et conseils pour augmenter la valeur nutritionnelle de vos fourrages
- Et plus encore...

Analyses à l'infrarouge à 100% sec	
Paramètre(méthode)	Résultats et unité
Matière sèche*	41,8 %
ENL	1.24 Mcal/kg
	ENI 3x
ENE	1.20 Mcal/kg
ENG	0.64 Mcal/kg
UNT 1x (NRC 2001)	56 %
Protéine Brute(PB)*	13,4 %
Protéine disponible*	13,4 %
PND estimée	29,8 %
% soluble PB*	61,0 %
Fibre Détergente Acide (ADF)*	39,5 %
Protéine Brute Insoluble au Détergent Acide (ADIPB)*	1,1 %
Fibre Détergente Neutre (NDF)*	62,8 %
Protéine Brute Insoluble au Détergent Neutre (NDIPB)*	2,5 %
NDFd 30 (% NDF)	56,24 %
NDFd 48 (% NDF)	69,12 %
Lignine*	6,2 %
Lignine % NDF	9,79 %
Ca total (calcination)*	0,65 %
P total (calcination)*	0,27 %
Mg total (calcination)*	0,19 %
K total (calcination)*	2,70 %
Cendres*	8,8 %
HCNS	14,44
Amidon	1,01 %
Sucres solubles à l'eau	6,73 %
Sucres solubles à l'éthanol	6,46 %
Gras	3,0 %
Valeur Relative de Fourrage (VRF)	86
Acide lactique	3,01 %
Acide acétique	0,69 %
Acide butyrique	0,10 %
Acides totaux estimés	3,80
ED cheval	1,98 Mcal/kg
EM mouton	2,00 Mcal/kg

Prenons par exemple cette analyse<sup>1</sup> d'ensilage d'un mélange de graminées et de légumineuses, de première coupe de balle ronde enrobée individuellement et voyons les principaux éléments.

La **matière sèche** de 41,8 % indique que le fourrage était un peu humide à la récolte, mais somme toute acceptable puisque ce mode de conservation requiert un pourcentage entre 40 et 60 % pour être bien conservé. Cet ensilage

est donc à la limite inférieure acceptable. Ce fourrage de balle ronde, lors d'hiver rigoureux, pourrait geler en partie et rendre plus fastidieux l'alimentation. Dans vos critères de sélection de vos lots selon les saisons, ce paramètre n'est pas à oublier.

**L'énergie... bon on regarde quoi ? ENL, ENE, ENG, UNT, EM Mouton ? Chez l'ovin, le concept d'énergie métabolisable a été retenu jusqu'à présent.** Sur l'analyse, on peut lire EM mouton = 2,00 Mcal/kg qui est calculée à partir des équations mathématiques du NRC 2001 des vaches laitières et qui indique une valeur énergétique des fourrages **généralement supérieure pour les moutons.** Il semble préférable de recalculer ce paramètre qui donne une valeur plus juste de son contenu pour un fourrage destiné aux ovins. Pour ce faire, il faut utiliser les équations<sup>2</sup> de McQueen et Martin (1980) et la teneur en ADF du fourrage qui permettra de calculer adéquatement les UNT. Dans le cas présent j'obtiens une énergie métabolisable de 1,95 Mcal/kg. Les déficits énergétiques dans la ration seront ainsi mieux contrôlés et évités lorsque viendra le temps de formuler les programmes alimentaires. Notez qu'un bon fourrage devrait contenir **au moins 2,10 Mcal/kg de MS.**

<sup>1</sup>Pour cet exemple, l'analyse provient du Réseau La Coop réalisée par leur laboratoire accrédité Agri-Direct. Toutes les compagnies offrent le service d'analyse nutritionnelle et selon les autres laboratoires, certains paramètres peuvent apparaître différemment sur l'analyse.

<sup>2</sup>Voir version intégrale pour obtenir les équations.



Au niveau de la **protéine**, les conseillers vont généralement utiliser la teneur en protéine brute (PB) pour produire les rations alimentaires puisque de façon générale, c'est le même taux que le pourcentage de protéine disponible comme c'est le cas dans l'exemple. Les fourrages de légumineuses vont contenir davantage de protéines que les fourrages de graminées. Règle générale, on devrait utiliser les fourrages de moins de 10-12 % de PB pour les brebis en entretien ou à la saillie ou encore pour les béliers. Les fourrages de 14-20 % de protéines sont idéaux pour la fin de gestation, la lactation et les agneaux à l'engraissement. Au-delà de 18-20 %, il vous sera inutile d'ajouter un supplément protéique.

Les **fibres ADF et NDF** constituent les hydrates de carbone structuraux ou encore les parois de la plante. Au niveau de l'ADF, plus le % augmente, plus la cellulose s'intègre à la lignine contribuant ainsi à une diminution de la digestibilité et de la teneur en énergie. On devrait toujours viser des fourrages ayant **moins de 36 % d'ADF** pour assurer une bonne consommation volontaire de matière sèche des ovins (CVMS).

La fibre NDF donne une indication sur le potentiel d'encombrement du fourrage dans le rumen de l'animal. Selon le tableau suivant, plus ce type de fibre augmente, plus le rumen sera encom-

NDF (%)	ADF (%)	Type de mélange fourrager (maturité)	CVMS (%)
42,9	32,0	Légumineuses (jeunes)	109
52,5	35,0	Légumineuses (moyennes)	102
53,7	36,0	Graminées (moyennes)	100
56,1	38,3	Légumineuses (matures)	91
58,0	39,5	Graminées (matures)	88

Source : Nutrition et alimentation des ovins 2008.

bré et ceci entraînera une diminution de la CVMS. Le fourrage en exemple a 62,8 % de fibres NDF; il risque d'induire des problématiques de santé (prolapsus, toxémie) dû à l'encombrement qu'il causera dans le système digestif de l'animal s'il était servi à des brebis en fin de gestation. Les refus de cet aliment pourrait atteindre 15 à 20 %, voire plus.

Les **minéraux** dits majeurs sont également analysés dans les fourrages et sont exprimés en pourcentage de la matière sèche (MS). Un pourcentage de calcium sous 1 % (Ca= 0,65 % dans notre exemple) indique que le mélange fourrager est à prédominance de graminées. S'il y avait eu beaucoup de légumineuses, la teneur en calcium aurait été au-dessus de 1 %. En fin de gestation, il est toujours plus prudent d'offrir un fourrage contenant davantage de calcium, un minéral qui est essentiel pour la production de colostrum et aussi pour la croissance osseuse des fœtus qui correspond à 80 %

de la croissance totale des agneaux au cours des 6 dernières semaines de gestation. (*Voyez l'article intégral pour obtenir les informations sur les autres minéraux*).

Le **pourcentage de cendres** représente les résidus après incinérations complètes des matières organiques d'un échantillon et elles sont complètement non digestibles. Des analyses présentant un **taux supérieur à 10 %** sont assurément associées à une contamination par le sol, ou encore du fumier. Attention aux problèmes de listérioses lorsqu'un tel fourrage est servi ! En effet, la terre ou le fumier dans un fourrage destiné à l'ensilage provoquera une mauvaise fermentation et favorisera le développement de certaines bactéries responsables de la listériose.

Enfin, le **profil de fermentation** pour des analyses d'ensilage est très important. Lors de la demande d'analyse, il est possible de demander à avoir le pH de son fourrage. Un ensilage réussi

devrait avoir un pH entre 4 et 5, un taux d'acide lactique supérieur à 3 %, un taux d'acide butyrique inférieur à 0,25 % et un taux d'acide acétique sous les 2 %. Dans notre exemple, les taux des divers acides sont tous acceptables.

Les **sucres** représentent les hydrates de carbones non structuraux ou non fibreux (HCNS). Plus un fourrage en contient, meilleur ce sera. Ces sucres seront utilisés par les microorganismes du rumen lors de la digestion pour produire les acides gras volatils. *Saviez-vous que la fauche effectuée à la fin d'une journée ensoleillée, combinée à la mise en andains larges représentent des pratiques agronomiques permettant d'accroître la teneur en sucres des fourrages ?* Parallèlement, l'ensilage fait en un jour, constitue également un moyen d'optimiser la teneur en sucres des fourrages.

**Généralités**

- ☛ Les pertes de feuilles à la récolte ou encore les pertes par lessivage (dans le cas d'une pluie sur un fourrage coupé) entraînent une diminution de la qualité du fourrage (perte de protéines et d'énergies).
- ☛ Lorsque récoltés au bon taux de matière sèche (MS) en fonction du mode de stockage (voir tableau ici-bas), les ensilages auront une bonne fermentation et un bon profil de fermentation.



- ☛ Plus la hauteur de coupe est haute (10 cm), meilleure sera la qualité du fourrage, car la base des plantes n'est en fait que des tiges et donc principalement des fibres. Les risques de contamination par la terre seront atténués et le regain sera meilleur.

**Conclusion**

La justesse de l'analyse dépendra du moment et du soin avec lequel les échantillons auront été pris après la récolte. La technique d'échantillonnage pour le foin et les balles d'ensilage vous est d'ailleurs bien résumée en page 28 de la présente édition. Si vous pensez que l'échantillonnage n'était pas représentatif ou encore

que l'échantillon n'ait pas été pris au bon moment, il est toujours possible de refaire des analyses au fur et à mesure que vous utilisez vos divers lots fourragers. À vous d'y voir ! Enfin, ne négligez pas votre appréciation visuelle du fourrage qui demeure un aspect important (présence de poussière, texture, moisissures, couleur et odeur). Mais par-dessus tout, les meilleurs juges de la qualité fourragère sont sans contredit vos moutons. **Offrez-leur de bons aliments et ils vous remercieront en ayant de bonnes performances zootechniques !** 🏠

Mode de conservation	Caractéristique du fourrage	% MS idéal
Silo-tour conventionnel	Préfané	30-40 %
Silo-tour atmosphère contrôlée (silo bleu)	Demi-sec (idéal)	40-60 %
Silo horizontal (mur)	Préfané (possible)	30-40 %
Bunker	Humide	30-32 %
Meule	Humide	25-30 %
Boudin (Ag-Bag)	Demi-sec, préfané, humide	25-60 %
Balles enrubannées (boudin ou indiv.)	Demi-sec	40-60 %

Source : Cahier conférence Journée d'information sur les ovins Tournée du CEPOQ 2010.



# Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statu accordé (depuis)
<b>Agneaux de Laval</b>	Donald Beaulieu	Laval	514 773-7672	Arcott-Rideau	Or (fév.2013)
<b>Ariane Gylbert</b>	Ariane Gylbert	Les Hauteurs	418 798-8839	Romanov, Katahdin	
<b>Bergerie Alexandre Murray</b>	Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Or (juin 2014)
<b>Bergerie de l'Estrie</b>	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 2008)
<b>Bergerie Fleuriault</b>	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
<b>Bergerie Innovin</b>	Pascale Maheu	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	Romanov	Or (juin 2014)
<b>Bergerie laitière SARGY</b>	Sophie Roy-Goyette	Racine	450 532-5407	East Friesian, Lacaune	Argent (sept. 2014)
<b>Bergerie Les Moutaines</b>	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	Or (mars 2015)
<b>Bergerie Les Roses</b>	Zoé Coulombe	St-Rosaire	819 740-8151	East Friesian, Lacaune	Or (août 2014)
<b>Bergerie Marie du Sud</b>	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (nov. 2011)
<b>Bergerie Ovigène</b>	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
<b>CEPOQ</b>	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
<b>Elmshade Suffolks</b>	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or (sept. 2010)
<b>Ferme Agronovie</b>	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
<b>Ferme Amki</b>	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (oct. 2003)
<b>Ferme André Toulouse</b>	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Or (août 2012)
<b>Ferme Beausoleil</b>	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Or (fév. 2015)
<b>Ferme Bernier Campbell Inc.</b>	Maryse Bernier	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Or (oct.2014)
<b>Ferme Charmax</b>	Frédéric Berthiaume	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Or (déc. 2013)
<b>Ferme Clos Dusilence</b>	Nancy Guérin	Portneuf	418 286-4810	Dorper	Argent (mars 2014)
<b>Ferme Côté Fleurie</b>	Peter Cumyn	Havelock	450-826-3290	Suffolk	
<b>Ferme des Petits Cailloux</b>	John William Faille	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Or (juil. 2014)
<b>Ferme Donald Tremblay</b>	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rideau, Arcott-Canadien	Or (oct. 2006)
<b>Ferme-École LAPOKITA</b>	Serge Fournier	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
<b>Ferme La Petite Bergère</b>	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
<b>Ferme Lapointe Senc</b>	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
<b>Ferme Ovimax</b>	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
<b>Ferme RIDO</b>	Sonia Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau, Suffolk	Or (avr. 2004)
<b>Ferme Taliah</b>	Valérie Julie Brousseau	St-Christophe-d'Arthabaska	514 898-0798	East Friesian	Or (juin 2014)
<b>Jean Bélisle</b>	Jean Bélisle	St-André-Avellin	819 983-4206	Romanov	Or (déc. 2014)
<b>Jean-Marc Gilbert</b>	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 822-7806	Finoise	Or (janv. 2004)
<b>La Moutonnaire Inc</b>	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
<b>Le Biscornu</b>	Natalie Chartier	Rimouski	418-735-5018	Icelandic	Argent (sept. 2015)
<b>Les Bergeries Marovine (MH)</b>	Johanne Cameron Martin Brodeur-Choquette	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
<b>Les Bergeries Mimeault</b>	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
<b>Les Fermes Solidar</b>	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	Or (sept. 2014)
<b>Lucie Lapointe</b>	Lucie Lapointe	St-Jacques-Le-Majeur	418 449-2187	Dorset, Romanov	
<b>Mario Marcotte et Mélisa Morissette</b>	Mélisa Morissette	St-Valère	819 758-8261	Hampshire	Argent (juil.2015)
<b>Moutons de Panurge</b>	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	Argent (juil. 2015)
<b>RGBG inc. Ferme Dorper de Charlevoix</b>	Rénald Gravel	Baie-St-Paul	418-435-3577	Dorper	
<b>Steve Couture</b>	Steve Couture	Stratford	418 443-1136	Dorper, F1	
<b>Sébastien Dufresne</b>	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Or (déc. 2012)
<b>Stéphane Beaulieu</b>	Stéphane Beaulieu	Gaspé	481 829-0190	Dorper - Katahdin	Argent (juil. 2015)

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le Maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com).

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)



## Docteur, j'ai des agneaux qui marchent drôle !

*Au printemps 2015, l'article santé d'Ovin Québec portait sur l'intoxication au cuivre, problème rencontré de façon occasionnelle au Québec, surtout en lien avec l'incorporation d'aliments à teneur élevée en cuivre, bas en molybdène ou tout simplement l'utilisation d'aliments destinés à une autre espèce. À l'inverse, il semblait que des problèmes de déficience en cuivre chez les ovins étaient absents du territoire québécois. Toutefois, dans les derniers mois, un cas de déficience en cuivre a été diagnostiqué au Québec. Une question se pose : est-ce un cas isolé ou devrait-on y apporter plus d'attention? Une brève description de la condition sera faite dans cet article.*

### Signes cliniques

Il existe deux manifestations cliniques principales de cette condition :

- 1. La forme congénitale :** les agneaux issus d'une brebis en déficience de cuivre, vont naître faibles ou mort-nés, souvent incapables de se lever, donc de s'alimenter. La mort survient la plupart du temps en moins d'une semaine.
- 2. La forme retard :** apparaît sur des agneaux de 2 à 4 mois, avec une apparition progressive des signes cliniques, au début avec une démarche particulière de l'arrière-train, une paralysie progressive touchant au début l'arrière-train et touchant les membres antérieurs par la suite. L'évolution est lente et le taux de mortalité est élevé. Ils proviennent de mères sous-alimentées en cuivre et d'une alimentation également déficiente en cuivre dans les premières semaines de vie.



On rapporte aussi chez le troupeau adulte des symptômes plus discrets comme une baisse de la productivité, de l'infertilité et une décoloration de la laine. Cette dernière peut aussi être plus cassante et non flexible comparativement à une laine normale.

**Même si on ajoute du cuivre (avec précaution) à la ration, le traitement de cette déficience en cuivre est très peu efficace. Il vaut mieux alors PRÉVENIR en trouvant la cause et en la corrigeant !**

**Diagnostic :** Sur les signes cliniques, les lésions à la moelle épinière (démýélinisation) et le taux de cuivre contenu dans le foie. En effet, le taux de cuivre hépatique (déficience moins de 0,35 à 0,5 ppm) est un meilleur indicateur du niveau de déficience ou même d'intoxication que le taux sanguin.

Les facteurs prédisposant à la déficience en cuivre sont présentés au **tableau 1**. De plus, la déficience en cuivre peut être primaire : alimentation déficiente en cuivre. Elle peut être aussi secondaire à des interactions avec d'autres éléments présents dans l'alimentation. De même, à l'intérieur d'une même race, il peut y avoir des lignées plus sensibles.

**Tableau 1. Facteurs prédisposant à la déficience en cuivre**

molybdène	1-2 ppm
Soufre	2000 ppm
Fer	400 ppm
Cadmium	3-7 ppm
Zinc	100-400 ppm
Race	Texel, autres ?

Source : *Sheep and goat medicine, Pugh and Baird, 2<sup>nd</sup> Ed. 2012*

Le cuivre est un élément essentiel dans le fonctionnement normal des animaux. L'espèce ovine est particulièrement sensible aux variations alimentaires de cuivre et aux interactions qu'il peut y avoir avec des éléments comme le molybdène. Aucun changement alimentaire ne doit être fait sans un diagnostic précis et une évaluation du cuivre hépatique.

En **conclusion**, la déficience en cuivre devra maintenant être incluse dans les diagnostics différentiels de paralysie des agneaux, et des problèmes de fertilité et de productivité des troupeaux ovins. **La prudence doit cependant être de mise au niveau de tout changement à l'ajout de cuivre dans la ration. Les recommandations devront être sur une base individuelle de troupeau puisque les facteurs prédisposant peuvent varier énormément d'un troupeau à l'autre.**

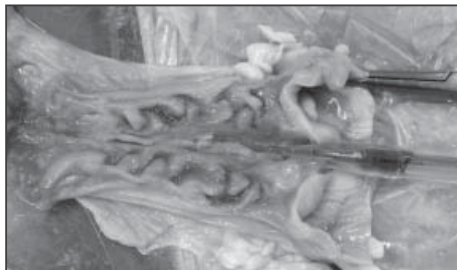
# RamGo... ça vous dit quoi ?

Bien que les résultats d'IA avec semence fraîche fussent très acceptables, l'utilisation de semence fraîche pour l'insémination artificielle (IA) a été mise de côté au fil du temps entre autres à cause de la viabilité de la semence (7-8 h) qui restreignait son utilisation sur un grand territoire et ne permettait pas non plus l'importation de semences de génétiques étrangères. Pour cette raison, l'utilisation de la semence congelée est devenue l'avenue à privilégier par l'industrie, en raison de sa plus grande souplesse d'utilisation. Cependant, le niveau technique requis pour réaliser des IA avec de la semence congelée est relativement élevé chez la brebis. En effet, comme celle-ci est moins « vigoureuse » que la semence fraîche, elle ne doit pas simplement être déposée à l'entrée du col utérin, mais doit plutôt être déposée directement dans les cornes utérines, par laparoscopie. Cette intervention chirurgicale invasive nécessite du personnel et des équipements spécialisés, ainsi que l'achat de médicaments (anesthésie et prophylaxie), ce qui la rend coûteuse.

Une technique d'insémination transcervicale nommée « RamGo » a été développée au Mexique, par un chercheur en reproduction, et a suscité la curiosité de notre équipe de recherche. **Voici les particularités de la technique :**

- ✓ Permet de traverser le premier anneau cervical et d'y déposer de la semence congelée, grâce à une canule avec un bout vrillé (photos ci-contre);
- ✓ C'est une méthode peu coûteuse et donc plus accessible aux producteurs
- ✓ La technique permet d'éviter l'intervention chirurgicale (chantier qui ressemble à celui d'IA transcervicale en semence fraîche);
- ✓ **Permettrait** d'obtenir des résultats égaux à ceux obtenus par laparoscopie, soit des taux de fertilité de 60 %, selon les concepteurs;
- ✓ L'insémination se fait en moins de deux minutes.

Puisque l'insémination artificielle risque d'être à l'ordre du jour chez plusieurs éleveurs ovins dans les années à venir, une alternative moins coûteuse aux laparoscopies serait ainsi très appropriée et prometteuse pour l'industrie. Si, en effet, l'utilisation de la technique



Utérus de brebis où l'on peut voir les replis du col utérin



RamGo est maîtrisée ici au Québec, les vétérinaires, les techniciens ou même les producteurs eux-mêmes, avec une formation adéquate, pourraient réaliser des IA. **Dans un souci de rentabilité des entreprises ovines québécoises, la technique RamGo doit être considérée et testée dans notre établissement de recherche pour valider la faisabilité de son transfert au Québec.**

Cette nouvelle technique sera donc mise à l'essai cet automne dans les installations de recherche du CEPOQ. Pour ce

faire, 120 brebis Dorset seront inséminées, dont un groupe de brebis témoin par laparoscopie.

Ultimement, le paramètre le plus significatif à comparer entre les traitements est le taux de fertilité des brebis, ou dans d'autres mots, le taux de gestation (nombre de brebis gestantes par groupe / nombre de brebis inséminées par groupe). **C'est ce paramètre qui démontrera l'efficacité réelle de la technique** et qui indiquera à l'équipe de recherche si la technique permet ou non d'obtenir des résultats semblables à ceux obtenus par laparoscopie.

Au cours du printemps 2016, notre équipe de recherche sera en mesure de transmettre les résultats et d'émettre ses recommandations face à cette technique. Comme toujours, il est recommandé d'être prudent dans l'utilisation de techniques non validées au sein de votre entreprise. Soyez patient!

Pour les intéressés, vous pouvez visiter le site Internet de la compagnie TecnoGen qui développe le produit RamGo à <http://www.tecnogenglobal.com/index.php/ramgo.html>.

À suivre...

**Ce projet est possible grâce au financement du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), via le volet 2 « Innovation en production agricole » du programme Innov'Action**

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec

## L'Excellence GenOvis

À l'automne 2013, la première édition *Des meilleures performances des troupeaux et des sujets reproducteurs évalués au programme GenOvis* était publiée dans *l'Ovin Québec*. Suite à cette première parution, les critères de sélection des gagnants ont été revus et améliorés afin d'être davantage basés sur les évaluations génétiques. L'Excellence GenOvis est né de ces réflexions et vise à souligner les troupeaux et les sujets se démarquant au niveau de la contribution au progrès génétique apportée à leur race et à souligner les efforts de sélection génétique des éleveurs de race pure québécois participants au programme GenOvis<sup>1</sup>. Voici donc les meilleurs troupeaux et sujets pour les races admissibles<sup>2</sup> des participants au programme d'évaluation génétique GenOvis évalués en 2014.

### TERMINAUX

#### Meilleurs troupeaux terminaux

##### Critères d'admissibilité :

- Le troupeau doit avoir un minimum de **15 brebis** ayant agnelé en race pure en 2014 et dont les agneaux nés en 2014 ont été évalués (pesées 50 et 100 jours) dans le programme GenOvis.
- L'éleveur doit avoir fait **mesurer l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal** (mesures aux ultrasons) de ces agneaux de race pure d'au moins un groupe contemporain né en 2014.
- La **moyenne de l'indice de sélection terminal (IST)** des agneaux de race pure nés en 2014 et élevés par l'éleveur doit être **supérieure à la moyenne de la race des 5 dernières années**.

##### Critère de sélection :

Les troupeaux répondant aux critères d'admissibilité sont ensuite classés selon **la moyenne de l'IST des agneaux de race pure nés en 2014 et élevés par l'éleveur** (en ordre décroissant).

#### ARCOTT CANADIEN

1 <sup>ère</sup>	Bergerie Paguian Inc
2 <sup>e</sup> & 3 <sup>e</sup>	Aucun troupeau répondant aux critères d'admissibilité pour ces positions.

#### HAMPSHIRE

1 <sup>ère</sup>	Joël Girard
2 <sup>e</sup>	Jean-Christophe D'Amours
3 <sup>e</sup>	Bergeries Marovine & Highlanders

#### SUFFOLK

1 <sup>ère</sup>	Larry Mastine
2 <sup>e</sup>	Ferme Lchette
3 <sup>e</sup>	Ferme Maple Star

<sup>1</sup>Cette reconnaissance est basée uniquement sur les évaluations génétiques et ne prend pas en considération d'autres aspects importants de l'élevage de sujets reproducteurs de qualité, comme la conformation, le génotype, etc.

<sup>2</sup>Pour pouvoir publier les données d'une race, il doit y avoir au minimum 100 brebis de cette race dont la progéniture a été évaluée en 2014 dans le programme GenOvis et provenant d'au moins 3 éleveurs québécois différents.

## Meilleurs béliers terminaux

### Critères d'admissibilité :

- Avoir au **minimum une progéniture pur sang née en 2014** évaluée dans GenOvis (pesées à 50 et à 100 jours). Avoir été actif en 2014.
- Avoir un **minimum de 8 progénitures pur sang évaluées** dans GenOvis (pesées à 50 et à 100 jours) nées avant le 1er janvier 2015.
- Être **mesuré sur l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal OU avoir un minimum de 8 progénitures pur sang mesurées aux ultrasons** nées avant le 1er janvier 2015.
- Doit être la **propriété OU avoir été élevé par un éleveur québécois**.



### Critères de sélection :

Les béliers répondant aux critères d'admissibilité sont d'abord classés selon la valeur de leur **indice de sélection terminal (IST)**. Leur IST est ensuite analysé afin de s'assurer qu'il est **supérieur à la moyenne de la race des 5 dernières années**. Le **tableau 1** présente les trois premières positions pour chacune des races terminales éligibles.

#### ARCOTT CANADIEN

- 1<sup>ère</sup> **GG34X (314272374)**, Éleveur : La Bergerie McGraw Sheep Farm, Propriétaire : Bergerie Paguian Inc
- 2<sup>e</sup> **GERA0427Z (314100427)**, Éleveur : Ferme Germanie, Propriétaire : Ferme Guillaume Allaire
- 3<sup>e</sup> **GERA4776Y (313974776)**, Éleveur : Ferme Germanie, Propriétaire : Ferme Guillaume Allaire

#### HAMPSHIRE

- 1<sup>ère</sup> **ROP1225Z (314076402)**, Éleveur : Roselawn Hampshires, Propriétaire : Bergeries Marovine et Highlanders
- 2<sup>e</sup> **MUC33A (314291233)**, Éleveur : Joël Girard, Propriétaire : Jean-Christophe D'Amours
- 3<sup>e</sup> **ROI45369Z (314145369)**, Éleveur : Robert Girard et Sophie Bédard, Propriétaire : Jean-Christophe D'Amours

#### SUFFOLK

- 1<sup>ère</sup> **GFFS1Z**, Éleveur : Generation Farms Suffolk, Propriétaire : Larry Mastine
- 2<sup>e</sup> **ROI99695Y (313799695)**, Éleveur : Robert Girard et Sophie Bédard, Propriétaire : Ferme Lchette
- 3<sup>e</sup> **KIF35Y (313895885)**, Éleveur et propriétaire : Larry Mastine

Tableau 1. L'IST des 3 premières positions des trois races terminales.

Race	Position	Tatouage (ATQ)	IST	*Moyenne Race
<b>Arcott Canadien</b>	1 <sup>ère</sup>	GG34X (314272374)	3,20	1,14
	2 <sup>e</sup>	GERA0427Z (314100427)	2,35	
	3 <sup>e</sup>	GERA4776Y (313974776)	1,31	
<b>Hampshire</b>	1 <sup>ère</sup>	ROP1225Z (314076402)	4,35	0,98
	2 <sup>e</sup>	MUC33A (314291233)	4,22	
	3 <sup>e</sup>	ROI45369Z (314145369)	3,97	
<b>Suffolk</b>	1 <sup>ère</sup>	GFFS1Z	6,92	2,30
	2 <sup>e</sup>	ROI99695Y (313799695)	6,65	
	3 <sup>e</sup>	KIF35Y (313895885)	6,37	

\*La moyenne de l'IST de chacune des races est calculée à partir des données du programme GenOvis des agneaux nés au cours des 5 dernières années (2010 à 2014) / Extraction de la base de données GenOvis du 25 août 2015. Les données utilisées pour le classement des sujets et des troupeaux de L'Excellence GenOvis proviennent de l'extraction de la base de données GenOvis du 3 septembre 2015.

# MATERNELS

## Meilleurs troupeaux maternels

### Critères d'admissibilité :

- Le troupeau doit avoir un minimum de **30 brebis** ayant agnelé en race pure en 2014 et dont les agneaux nés en 2014 ont été évalués (pesées 50 et 100 jours) dans le programme GenOvis.
- La **moyenne de l'indice de sélection maternel (ISM)** des agneaux de race pure nés en 2014 et élevés par l'éleveur doit être **supérieure à la moyenne de la race des 5 dernières années**.



### Critère de sélection :

Les troupeaux répondant aux critères d'admissibilité sont ensuite classés selon la **moyenne de l'ISM des agneaux de race pure nés en 2014 et élevés par l'éleveur** (en ordre décroissant).

#### ARCOTT RIDEAU

1<sup>ère</sup> Ferme La Petite Bergère

2<sup>e</sup> Agronovie Senc

3<sup>e</sup> Agneaux de Laval

#### DORSET

1<sup>ère</sup> Marc Charpentier

2<sup>e</sup> Ferme Beausoleil

3<sup>e</sup> Bergerie Fleuriault

#### POLYPAY

1<sup>ère</sup> Ferme Sayabec 2010 Inc

2<sup>e</sup> Ferme Alizée

3<sup>e</sup> Ferme ViGo Senc

#### ROMANOV

1<sup>ère</sup> Bergerie Alexandre Murray

2<sup>e</sup> Bergerie Ovigène

3<sup>e</sup> Bergerie Marie du Sud

## Meilleures brebis maternelles

### Critères d'admissibilité :

- Avoir un **agnelage** déclaré dans GenOvis en 2014. Avoir été actif en 2014.
- Avoir au **minimum 4 agnelages** déclarés dans GenOvis dont les agneaux sont nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Avoir au **minimum 2 agnelages** dont les agneaux sont de **race pure** et **évalués** dans GenOvis (pesées à 50 et à 100 jours).
- Doit être la **propriété OU avoir été élevée par un éleveur québécois**.



### Critères de sélection :

Les brebis répondant aux critères d'admissibilité sont d'abord classées selon la valeur de leur **indice de sélection maternel (ISM)**. Leur ISM est ensuite analysé afin de s'assurer qu'il est **supérieur à la moyenne de la race des 5 dernières années**. Le **tableau 2** présente les trois premières positions pour chacune des races maternelles éligibles.

#### ARCOTT RIDEAU

1<sup>ère</sup> OVIE35487X (313635487), Éleveur et propriétaire : Agronovie Senc

2<sup>e</sup> FLPB2915Y (313972915), Éleveur : Ferme La Petite Bergère, Propriétaire : Ferme Ovimax Senc

3<sup>e</sup> RIDO66538W (313366538), Éleveur et propriétaire : Ferme Rido Senc

#### DORSET

1<sup>ère</sup> OAI365U, Éleveur et propriétaire : Bergerie Fleuriault

2<sup>e</sup> MLG1683X (313601683), Éleveur et propriétaire : Marc Charpentier

3<sup>e</sup> MLG1699X (313601699), Éleveur et propriétaire : Marc Charpentier

## Meilleures brebis maternelles (suite)

POLYPAY		ROMAVOV	
1 <sup>ère</sup>	FSO229W (313542229), Éleveur et propriétaire : Ferme Sayabec 2010 Inc	1 <sup>ère</sup>	GENE19753X (313819753), Éleveur et propriétaire : Bergerie Ovigène
2 <sup>e</sup>	ALI30780Y (313830780), Éleveur et propriétaire : Ferme Alizée	2 <sup>e</sup>	FRAN312Y (313935889), Éleveur et propriétaire : Bergerie de l'Estrie
3 <sup>e</sup>	FSO501W, Éleveur et propriétaire : Ferme Sayabec 2010 Inc	3 <sup>e</sup>	SUD5080X (313715080), Éleveur et propriétaire : Bergerie Marie du Sud

Tableau 2. L'ISM des 3 premières positions des quatre races maternelles éligibles.

Race	Position	Tatouage (ATQ)	ISM	*Moyenne Race
Arcott Rideau	1 <sup>ère</sup>	OVIE35487X (313635487)	15,88	3,21
	2 <sup>e</sup>	FLPB2915Y (313972915)	15,08	
	3 <sup>e</sup>	RIDO66538W (313366538)	15,02	
Dorset	1 <sup>ère</sup>	OAI365U	8,58	-0,39
	2 <sup>e</sup>	MLG1683X (313601683)	7,82	
	3 <sup>e</sup>	MLG1699X (313601699)	7,22	
Polypay	1 <sup>ère</sup>	FSO229W (313542229)	9,32	2,01
	2 <sup>e</sup>	ALI30780Y (313830780)	7,81	
	3 <sup>e</sup>	FSO501W	7,66	
Romanov	1 <sup>ère</sup>	GENE19753X (313819753)	17,69	5,30
	2 <sup>e</sup>	FRAN312Y (313935889)	15,45	
	3 <sup>e</sup>	SUD5080X (313715080)	15,20	

\*La moyenne de l'ISM de chacune des races est calculée à partir des données du programme GenOvis des agneaux nés au cours des 5 dernières années (2010 à 2014) / Extraction de la base de données GenOvis du 25 août 2015. Les données utilisées pour le classement des sujets et des troupeaux de L'Excellence GenOvis proviennent de l'extraction de la base de données GenOvis du 3 septembre 2015.

*Félicitations à tous les éleveurs s'étant démarqués !*



**Qu'en est-il du troupeau de recherche ?** Le troupeau de recherche du CEPOQ est composé de sujets de race Dorset évalués dans le programme GenOvis. Afin de demeurer impartial au niveau de cet article visant à féliciter les efforts de sélection génétique des éleveurs participants au programme GenOvis, les sujets Dorset du CEPOQ ne sont pas éligibles. Toutefois, s'il en avait été autrement, **le troupeau se serait classé en 3<sup>e</sup> position alors que la meilleure brebis Dorset, selon les critères de L'Excellence GenOvis, aurait été une brebis du troupeau de recherche.**

Race	Tatouage (ATQ)	ISM	*Moyenne Race
Dorset	CEPO81543X (313681543)	11,11	-0,39

\*La moyenne de l'ISM de chacune des races est calculée à partir des données du programme GenOvis des agneaux nés au cours des 5 dernières années (2010 à 2014) / Extraction de la base de données GenOvis du 25 août 2015. Les données utilisées pour le classement des sujets et des troupeaux de L'Excellence GenOvis proviennent de l'extraction de la base de données GenOvis du 3 septembre 2015.

# Béliers DORSET RR

## Troupeau exempt de Meadi visna : statut OR

- ✓ Très bons ISM et ISC
- ✓ Sélectionnés sur des critères de productivité
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés et faciles d'entretien

*\*Meilleur troupeau maternel Dorset,  
concours Mérite Génovis 2012\**

**Ferme Beausoleil enr. Michel Viens**  
210 Rg 4 Est  
St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0  
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca



**Bergerie de l'Estrie**  
✦ Romanov ✦

**Andrée Houle**  
559, rue des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9

*Éleveur Romanov*  
-Race prolifique, maternelle et désaisonnée  
-Troupeau fermé et génotypé  
-Suivi GenOvis -Statut OR Maedi-visna  
-Vente de femelles et béliers reproducteurs  
-Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221 / Cell. : 819 578-3221  
Télec. : 819 849-0475  
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5  
www.bergeriedelestrie.com

## BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrer style « British »

Suivi GenOvis | Génotypé | IST

Béliers et agnelles disponibles

Possibilité de livraison

Cécile & James Blackie : 506 392-6263

lamb4ewe@nbnet.nb.ca



[www.blackies.ca](http://www.blackies.ca)

## Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963  
Béliers paternels génotypés

## La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge  
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350  
[amelie@manasan.qc.ca](mailto:amelie@manasan.qc.ca)  
[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)

Vous désirez annoncer votre entreprise  
dans Ovin Québec... visitez le

[www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/  
publications](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/publications)

pour plus d'informations.

## FERME CHARMAX INC

Éleveur Romanov Pur-sang

Utilisation de béliers Génotypés RR •  
Brebis génotypées • Évaluation GénOvis •  
Statut OR Maedi-Visna

- ➔ Vente de femelles F1 Dorset – Romanov
- ➔ Vente de sujets Romanov Pur-sang RR
- ➔ Vente de béliers vasectomisés

Frédéric Berthiaume  
575, Rang St-Patrice  
Saint-Patrice de Beauvillage, QC, G0S 1B0

418 596-3465 • [ferme-charmax@globetrotter.net](mailto:ferme-charmax@globetrotter.net)



## Ferme Agnomont

- ✓ Éleveur Pur sang Suffolk
- ✓ Contrôle GenOvis
- ✓ Œil de longe
- ✓ Gras dorsal
- ✓ Béliers génotypés



[fermeagnomont@outlook.com](mailto:fermeagnomont@outlook.com)  
418 835-9653



## Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- ➔ musculature équilibrée
- ➔ lignées productives
- ➔ contrôle GenOvis
- ➔ gras dorsal
- ➔ œil de longe
- ➔ gigots développés

Joël Girard, 418 345-2321  
[joelmuc@hotmail.com](mailto:joelmuc@hotmail.com)





Prix de laine:  
50-80 cents/livre

Pour tous vos besoins ovins...

Équipements de manutention, dépôt de laine, substitut de lait et beaucoup plus.

A la recherche d'un directeur pour représenter le Québec Est



Visitez nous sur [www.premier-choix.ca](http://www.premier-choix.ca) ou sur



5120 rue Martineau  
Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T9  
Tél : 450 796-4242  
Sans Frais : 888 796-4242  
Fax : 450 796-4243

## AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS

## CALENDRIER

de décembre 2015 à février 2016

NOVEMBRE 2015*									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
23	15	45	1	2	3	4	5	6	7
23	16	46	8	9	10	11	12	13	14
24	16	47	15	16	17	18	19	20	21
24	16	48	22	23	24	25	26	27	28
25	17	49	29	30					

DÉCEMBRE 2015*									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
25	17	49			1	2	3	4	5
25	17	50	6	7	8	9	10	11	12
26	17	51	13	14	15	16	17	18	19
26	17	52	20	21	22	23	24	25	26
26	17	53	27	28	29	30	31		

JANVIER 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
26	17	53						1	2
1	1	1	3	4	5	6	7	8	9
1	1	2	10	11	12	13	14	15	16
2	1	3	17	18	19	20	21	22	23
2	2	4	24	25	26	27	28	29	30
3	2	5	31						

FÉVRIER 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
3	2	5		1	2	3	4	5	6
3	2	6	7	8	9	10	11	12	13
4	3	7	14	15	16	17	18	19	20
4	3	8	21	22	23	24	25	26	27
5	3	9	28						

**LÉGENDE :**  
**SEM :** numéro de la semaine  
**P2 :** période de deux semaines  
**P3 :** période de trois semaines

\*Veuillez prendre note que la dernière période de l'année pour les ententes de deux (2) semaines compte 3 semaines tandis qu'elle compte cinq (5) semaines pour les ententes de trois (3) semaines. Afin de combler votre engagement annuel pendant cette dernière période, vous devrez livrer 3/2 (1,5) fois le volume prévu pour les ententes de deux (2) semaines et 5/3 (1,67) fois le volume prévu pour les ententes de trois (3) semaines.